



En haut à gauche, puis dans le sens horaire : Margaret Mumbua, employée de maison qui fait la lessive à Nairobi, Kenya (photo : Allan Gichigi/Oxfam) ; Ouvrière dans une usine de confection textile à Hanoï, Vietnam (photo : Eleanor Farmer/Oxfam) ; Intervenante lors d'un événement organisé au Maroc pour encourager la participation politique des femmes (photo : Ellie Kealey/Oxfam) ; Flonira Mukamana travaille dans sa plantation de tomate en arbre dans le district de Musanze au Rwanda (photo : Aurélie Marrier d'Unienville/Oxfam).

# UNE ÉCONOMIE AU SERVICE DES FEMMES

**Vers une plus grande autonomisation économique des femmes dans un monde en proie à l'accroissement des inégalités**

La réduction de la pauvreté passe par l'autonomisation économique des femmes. Cela exige en premier lieu de corriger le modèle économique actuel défaillant, qui nuit à l'égalité entre les femmes et les hommes et génère des inégalités économiques extrêmes. Le modèle néolibéral entrave l'accès des femmes à des emplois bien rémunérés et de qualité, perpétue les inégalités en matière de travail de soin non rémunéré et limite le pouvoir décisionnel et l'influence des femmes. Pour rendre les femmes autonomes sur le plan économique, le monde a besoin d'une économie centrée sur l'humain n'opérant aucune distinction entre les hommes et les femmes, et qui ne profite pas seulement aux 1 % les plus riches.

# RÉSUMÉ

« *Malgré les progrès réalisés dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, il est urgent de lever les obstacles structurels à l'autonomisation économique des femmes et à leur pleine inclusion sur le plan économique... Si l'on veut que le monde atteigne les Objectifs de développement durable, l'autonomisation économique des femmes doit maintenant progresser à pas de géant<sup>1</sup>.* »

- Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations unies, janvier 2016

« *La voix des femmes ne comptait pas dans cette communauté. Elles n'étaient pas autorisées à se réunir entre elles. La coopérative a tout changé. Les hommes nous considèrent désormais comme autonomes, car nous ramenons de l'argent à la maison et mettons du beurre dans les épinards. Leur perception de la femme a véritablement évolué.* »

- Flonira Mukamana, membre de la coopérative de femmes COPAPF à proximité de Kinigi, dans le district de Musanze (dans le nord du Rwanda).

L'autonomisation économique des femmes exige la création d'emplois décents et de qualité, assortis d'une rémunération équitable, ainsi que le renforcement du pouvoir décisionnel des femmes<sup>2</sup>, essentiels pour satisfaire aux droits des femmes, réduire la pauvreté et atteindre les objectifs de développement au sens large. Mais l'argent ne suffira pas à mettre fin à la pauvreté extrême. Dans les pays en développement, les inégalités entre les femmes et les hommes dans le secteur économique privent les femmes de 9 000 milliards de dollars chaque année<sup>3</sup>. En plus de profiter aux femmes, cette somme permettrait aux communautés d'accroître leur pouvoir d'achat et relancerait l'économie dans son ensemble.

Néanmoins, les progrès réalisés pour tendre vers l'égalité entre les femmes et les hommes dans le secteur économique sont incroyablement lents, et les femmes sont toujours plus exposées à la pauvreté que les hommes<sup>4</sup>. Dans le monde, les femmes sont généralement moins bien rémunérées que les hommes et se concentrent dans les emplois les plus précaires et les moins bien rémunérés<sup>5</sup>. L'écart salarial moyen entre les femmes et les hommes est de 23 %<sup>6</sup> et le travail rémunéré présente un déficit de 700 millions femmes pour parvenir à l'égalité<sup>7</sup>. Le Forum économique mondial a signalé qu'au lieu de reculer en 2016, les inégalités entre les femmes et les hommes dans l'économie sont revenues à leur niveau de 2008<sup>8</sup>. Au rythme actuel, il faudra 170 ans aux femmes pour parvenir à un taux d'emploi égal à celui des hommes, gagner un salaire égal à travail égal et accéder au même niveau que les hommes à des postes de direction<sup>9</sup>. Il est donc impératif d'opérer un changement structurel.

Les données disponibles démontrent que si l'égalité entre les femmes et les hommes soutient la croissance économique, l'inverse ne se vérifie pas toujours<sup>10</sup>. Notre modèle économique actuel concentre les richesses en haut de la pyramide économique, générant des inégalités économiques extrêmes, laissant pour compte les femmes et les filles les plus pauvres. À l'heure actuelle, huit hommes détiennent autant de richesses que les 3,6 milliards de personnes les plus pauvres de la planète<sup>11</sup>. Les inégalités croissantes entravent la lutte contre la pauvreté, et les femmes représentent toujours la majorité des personnes pauvres dans le monde.

Pour tendre vers l'autonomisation économique des femmes, il est indispensable de leur faire une place dans l'économie. Des normes sociales néfastes dévaluent et limitent le travail des femmes : d'après les recherches menées dans 67 pays en développement, en moyenne un homme sur cinq estime que les femmes doivent se cantonner aux tâches domestiques, même si elles sont qualifiées pour endosser d'autres responsabilités<sup>12</sup>. Les inégalités persistent également dans les lois et les réglementations. 155 pays ont au moins une loi restreignant les droits économiques des femmes par rapport aux hommes<sup>13</sup>. On déplore également une incapacité à reconnaître qu'une politique économique puisse influencer différemment sur les femmes et les filles que sur les hommes et les garçons.

Le présent rapport analyse comment ce modèle économique (néolibéralisme) entrave l'autonomisation économique des femmes de trois manières :

- **Les politiques néolibérales ont entraîné vers le bas les rémunérations et le droit du travail. Les pays appliquent des stratégies de développement économique qui privilégient les emplois précaires et faiblement rémunérés, occupés majoritairement par des femmes.**

Par exemple, Oxfam a interrogé des femmes travaillant dans des usines de confection textile au Vietnam et au Myanmar : leur service peut atteindre 18 heures par jour et certaines doivent travailler de nuit. Elles ne sont toutefois pas assez rémunérées pour subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leur famille. L'industrie se distingue pourtant par d'énormes profits et des marques de renom, comme Zara (dont le propriétaire Amancio Ortega figure parmi les huit personnes les plus riches au monde<sup>14</sup>) ou H&M (dont le propriétaire Stefan Persson est classé 33e sur la liste Forbes<sup>15</sup>).

Les femmes sont également plus présentes dans le secteur informel, où elles ne bénéficient d'aucun droit ni privilège (contrat ferme, salaire minimum et protection sociale, par exemple). Le cas des travailleuses domestiques au Kenya illustre les défis que cela crée, comme la vulnérabilité à l'exploitation.

- **Le travail de soin non rémunéré n'est ni reconnu ni valorisé pour la contribution qu'il apporte à l'économie. Les politiques économiques actuelles sapent les investissements réalisés dans les infrastructures et les services publics comme l'éducation, les soins de santé et la protection sociale. Le travail de soin non rémunéré relève donc davantage de la responsabilité des femmes.**

Dans le monde, les femmes réalisent 2 à 10 fois plus de travail de soin non rémunéré que les hommes<sup>16</sup>. Cette forme de travail représenterait chaque année 10 000 milliards de dollars pour l'économie globale<sup>17</sup> soit plus d'un huitième du PIB mondial et plus que le PIB cumulé de l'Inde, du Japon et du Brésil<sup>18</sup>. Les femmes s'acquittent de manière disproportionnée de ces tâches et disposent donc de moins de temps pour aller à l'école et gagner leur vie. D'après une recherche récente réalisée à l'échelle mondiale, quelque 57 millions de travailleurs non rémunérés pourvoient aux besoins de santé négligés par des services de soin inappropriés.<sup>19</sup> Ce sont majoritairement des femmes qui abandonnent leur emploi pour remplir ce rôle.

- **L'influence et la voix collectives des femmes dans les décisions économiques sont entravées par les restrictions sur l'organisation des travailleurs et par l'influence injustifiée des plus riches sur les politiques économiques.**

Il est démontré que l'organisation et l'action collective des femmes renforcent leurs droits, notamment les principaux aspects de l'autonomisation économique, comme illustré dans le témoignage des cueilleuses de fraises au Maroc. Les femmes se concentrent toutefois dans le secteur informel, où il est plus difficile de s'organiser, ou sont confrontées à des restrictions qui étouffent leur voix dans les mouvements ouvriers. Le fait d'investir dans des organisations et des mouvements de femmes et de mettre en œuvre des politiques comme une budgétisation sensible au genre peut contribuer à ce que les politiques économiques reflètent les priorités des femmes et soient élaborées de sorte à soutenir l'égalité entre les femmes et les hommes, et non à lui nuire.

Ces dernières années, les gouvernements et les responsables de l'élaboration des politiques reconnaissent plus volontiers que la participation des femmes dans l'économie et dans la main-d'œuvre peut s'accompagner d'avantages économiques considérables. Parallèlement, les efforts déployés pour s'assurer que les femmes récoltent les fruits de leur travail laissent davantage à désirer. **Si la priorité reste la contribution des femmes à l'économie, tout reste à faire pour que l'économie profite aux femmes.** Les économistes féministes et les organisations de femmes attirent en permanence l'attention sur ce point, mais la sphère économique, dominée par les hommes, reste sourde à leur message.

Oxfam appelle à la création d'une « économie centrée sur l'humain » au service de tous, et pas seulement d'une minorité, et qui n'opère aucune distinction entre les femmes et les hommes. Cela se traduirait par des sociétés meilleures et plus justes. Une telle économie garantirait des emplois

formels accompagnés de salaires décents, avec un traitement égal entre les femmes et les hommes. Les personnes qui devraient bénéficier le plus de notre économie sont celles vivant dans la pauvreté. Notre économie prospérerait dans les limites de notre planète et transmettrait un monde meilleur et plus durable aux générations futures. Pour créer une économie centrée sur l'humain, il convient de rejeter fondamentalement le modèle économique actuel et de s'accorder à reconstruire notre économie sur des bases nouvelles.

## RECOMMANDATIONS

### **1. Garantir un travail décent, notamment un revenu juste, des contrats fermes et des conditions de travail sûres.**

Les États et les entreprises doivent assurer la qualité et la sécurité des opportunités économiques des femmes :

- En évaluant les standards actuels en termes de rémunération et de travail pour s'assurer que les travailleurs domestiques, migrants et opérant dans le secteur informel sont inclus dans toutes les législations actuelles et futures sur les normes du travail.
- En s'attaquant à la discrimination et à la violence sur le lieu de travail par la voie législative, en entamant des poursuites, en menant des campagnes d'information publiques et en demandant des comptes aux acteurs privés.
- En s'engageant à aligner les salaires minimum sur des niveaux décents et en élaborant une feuille de route en concertation avec les travailleurs et les syndicats.
- En menant des efforts concertés pour combler l'écart salarial entre les femmes et les hommes, notamment en garantissant un salaire égal pour un travail égal et en promouvant des opportunités de travail décent pour les femmes.
- En révoquant les lois qui nuisent à l'égalité économique des femmes et en mettant en œuvre des lois et des cadres réglementaires qui soutiennent les droits des femmes.
- En promouvant des attitudes et des normes sociales favorables au travail des femmes et au rééquilibrage du pouvoir au sein des ménages au niveau local, national et international.
- En veillant à ce que les femmes aient l'opportunité d'accéder à des postes mieux rémunérés, et en améliorant l'accès à l'éducation et à la formation pour leur ouvrir la voie vers des carrières bien rémunérées. En promouvant des politiques et des parcours de promotion transparents qui encouragent les employeurs à recruter et à former des travailleurs peu qualifiés et faiblement rémunérés.

### **2. Reconnaître, réduire et redistribuer le travail de soin non rémunéré.**

- Les États doivent investir dans les infrastructures et les services publics qui réduisent et redistribuent le travail de soin non rémunéré, notamment les soins de santé publique gratuits et universels, les services sociaux, la garde d'enfants, l'eau et l'assainissement et les services d'éducation.
- Les États et les institutions financières internationales doivent inclure le travail de soin non rémunéré dans leurs stratégies de développement économique.
- Les États et les entreprises doivent reconnaître le fait que les femmes supportent une plus grande part du travail de soin non rémunéré et contribuer à réduire cette part en proposant des services de garde d'enfants et d'accompagnement d'adultes dépendants et de seniors, des congés familiaux et médicaux rémunérés, des horaires de travail flexibles et des possibilités de congé parental rémunéré.
- Les États doivent promouvoir la redistribution du travail de soin non rémunéré par l'intermédiaire de politiques encourageant les hommes à faire leur juste part dans ce domaine. Cela passe par l'institution d'horaires de travail flexibles et d'un congé parental pour les deux parents. Les normes sociales en matière de répartition du travail de soin entre les femmes et les hommes doivent être remises en cause, notamment par le biais d'annonces ou de campagnes publiques.

- Les États et les institutions internationales doivent collecter des données plus pertinentes sur la répartition du travail de soin non rémunéré et sur sa contribution dans l'économie en général. Les États doivent optimiser l'environnement fiscal pour favoriser l'autonomisation des femmes par l'intermédiaire de politiques fiscales progressives et sexospécifiques. Ils doivent réprimer l'évasion fiscale des plus fortunés et des riches entreprises, taxer les plus riches et alléger la charge fiscale des plus pauvres et utiliser ces recettes supplémentaires pour investir dans les services publics.

### **3. Soutenir la voix des femmes dans les mouvements de travailleurs et les mouvements féministes, dans les entreprises collectives, ainsi qu'au niveau de la participation politique et du leadership.**

- Les États doivent adopter des approches budgétaires sexospécifiques qui incluent systématiquement les organisations de femmes et la société civile afin d'examiner et d'évaluer de manière exhaustive l'impact des politiques économiques sur les femmes et les filles. Ils doivent soutenir la formation des organisations et des femmes dans ce domaine et améliorer la collecte des données à cet égard.
- Les États, les institutions internationales et la société civile doivent proposer un financement plus important et accessible aux organisations de femmes. Celles-ci pourront ainsi défendre efficacement et de façon cohérente les préoccupations des femmes au niveau de l'État, de la société civile et du monde de l'entreprise.
- Les États doivent s'assurer que des lois sont en place pour protéger les droits des travailleuses à se rassembler et à faire grève, et abroger les lois qui vont à l'encontre de ces droits.
- Tous les acteurs doivent soutenir les coopératives et les entreprises collectives de femmes, notamment en proposant des formations et en les intégrant équitablement dans les chaînes d'approvisionnement.
- Les États et la société civile doivent mettre en œuvre des politiques promouvant le leadership et la participation politique des femmes.

Les États, les entreprises et la société civile doivent reconnaître les dangers auxquels s'exposent les femmes qui défendent leurs droits. Ils doivent définir des mesures efficaces pour s'assurer que les défenseurs des droits des femmes, notamment les syndicalistes, bénéficient d'une protection totale et d'un environnement sûr leur permettant de remplir leurs attributions sans crainte de représailles.

# 1 INTRODUCTION : FAIRE UNE PLACE AUX FEMMES DANS L'ÉCONOMIE : UNE CONDITION SINE QUA NON POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ

Les inégalités entre les femmes et les hommes sont l'une des formes d'inégalité les plus anciennes et les plus profondes. Elles façonnent notre économie, nos sociétés et nos communautés. Elles empêchent les femmes de faire entendre leur voix, dévalorisent leur travail et créent des rapports de force déséquilibrés entre les femmes et les hommes dans les ménages comme au niveau national et mondial. Ces dernières années, d'importants progrès ont été réalisés pour changer la donne. Par exemple, à l'heure actuelle le nombre de filles scolarisées est nettement supérieur à celui d'il y a 20 ans<sup>20</sup>, les lois condamnant les violences faites aux femmes et aux filles sont plus nombreuses, et de plus en plus de femmes endossent des responsabilités politiques, même si elles sont toujours extrêmement sous-représentées par rapport aux hommes<sup>21</sup>.

Néanmoins, les progrès réalisés pour tendre vers l'égalité entre le statut des femmes et celui des hommes sont incroyablement lents, et les femmes sont toujours plus exposées à la pauvreté que les hommes<sup>22</sup>. D'après le Forum économique mondial, les inégalités entre les femmes et les hommes sont les plus criantes dans l'économie et la santé. Au lieu de reculer en 2016, les inégalités entre les femmes et les hommes dans l'économie sont revenues à leur niveau de 2008<sup>23</sup>. Au rythme actuel, il faudra 170 ans aux femmes pour parvenir à un taux d'emploi égal à celui des hommes, gagner un salaire égal à travail égal et accéder au même niveau que les hommes à des postes de direction<sup>24</sup>.

L'autonomisation économique des femmes est une étape phare dans la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes et dans le respect des droits des femmes. L'autonomisation économique des femmes passe par l'égalité d'accès et de contrôle sur les opportunités et les ressources économiques, leur conférant le pouvoir de prendre leurs propres décisions dans tous les secteurs de leur vie<sup>25</sup>. Ces opportunités atténueraient les discriminations auxquelles les femmes sont confrontées dans leur foyer et au sein de leur communauté, remettant en cause les inégalités entre les femmes et les hommes. Cette évolution exige un accès à un travail décent et de qualité, c'est-à-dire un revenu juste, un environnement de travail sûr et la capacité à s'organiser pour renforcer leur pouvoir de négociation sur le lieu de travail<sup>26</sup>. Il convient également de s'attaquer à la répartition du travail de soin non rémunéré, pesant lourdement et de manière disproportionnée sur les femmes, pour offrir à celles-ci plus de latitude quant à la façon d'utiliser leur temps.

Une plus grande égalité entre les femmes et les hommes est indispensable pour réduire la pauvreté. L'autonomisation des femmes est une étape clé dans ce processus. Mais l'argent ne suffira pas à mettre fin aux inégalités économiques extrêmes. Dans les pays en développement, les inégalités entre les femmes et les hommes dans le secteur économique privent les femmes de 9 000 milliards de dollars chaque année. Les données recueillies dans plusieurs régions et pays révèlent que la réduction de cet écart réduit également la pauvreté sous toutes ses formes<sup>27</sup>. En Amérique latine, l'augmentation du nombre de femmes ayant un travail rémunéré entre 2000 et 2010 a permis de réduire la pauvreté et les inégalités salariales dans la région d'environ 30 %<sup>28</sup>. Aux États-Unis, si les femmes étaient rémunérées au même niveau que les hommes (à un niveau de qualification et à des âges comparables), le taux de pauvreté des femmes actives et de leur famille serait réduit de moitié<sup>29</sup>.

Le soutien apporté aux femmes afin qu'elles améliorent leurs moyens de subsistance bénéficie à leur famille et à la communauté au sens large<sup>30</sup>. Elles peuvent ainsi s'acquitter des frais de scolarité de leurs enfants, acheter des denrées alimentaires de meilleure qualité, apporter des améliorations à leur logement et avoir plus de temps pour s'impliquer dans la communauté<sup>31</sup>. Dans le monde, les

femmes font entendre leur voix pour lutter contre la pauvreté et les inégalités. Oxfam a été témoin à maintes reprises de l'importance de soutenir les femmes dans leur lutte contre les inégalités hommes-femmes afin d'éradiquer la pauvreté pour tous.

L'autonomisation économique des femmes aurait aussi des répercussions favorables sur la croissance économique. Les pays où les inégalités entre les femmes et les hommes sont moins prononcées ont tendance à avoir des niveaux de revenus au-dessus de la moyenne<sup>32</sup>. Il a été démontré que la croissance économique est stimulée lorsque les femmes et les hommes participent de façon plus égale à l'économie<sup>33</sup>. Il est donc indispensable de tendre vers une meilleure égalité économique des femmes pour garantir le respect des droits des femmes, réduire la pauvreté et atteindre des objectifs de développement plus larges.

**Les données disponibles démontrent toutefois que si l'égalité entre les femmes et les hommes soutient la croissance économique, l'inverse ne se vérifie pas toujours. Notre modèle économique actuel concentre les richesses en haut de la pyramide économique, générant des inégalités économiques extrêmes, laissant pour compte les femmes et les filles les plus pauvres. Ce modèle entrave l'autonomisation économique des femmes, car il ne crée pas d'emplois décents assortis d'une rémunération équitable, ni ne reconnaît ou n'investit dans le travail de soin non rémunéré, surtout pour les plus pauvres. La voix et l'influence des femmes sont également limitées et marginalisées. Il est donc impératif d'opérer un changement structurel.**

Le présent rapport aborde trois aspects de l'autonomisation économique des femmes : accès à un travail décent assorti d'une rémunération équitable, lutte contre les inégalités en matière de travail de soin non rémunéré et actions et voix collectives des femmes. Ces trois volets sont actuellement étouffés par les politiques économiques en vigueur. Il porte également sur la nécessité de construire une économie davantage centrée sur l'humain au service de tous, et pas seulement d'une minorité.

La nécessité de passer à l'action est de plus en plus reconnue sur le plan international (voir Encadré 1), et les États auront cette année plusieurs occasions de mettre à exécution leurs engagements. En mars 2017, la Commission des Nations unies sur le statut des femmes (CSW) se réunira à New York pour débattre sur ce thème. Les Nations unies se réuniront à nouveau en juillet pour analyser les progrès réalisés concernant les Objectifs de développement durable (ODD) 1 et 5 (Pas de pauvreté et Égalité entre les sexes)<sup>34</sup>. Cela marquera une étape importante dans l'évaluation des progrès réalisés depuis 2015 et pour s'assurer que les États ont mis en place des politiques et des financements adaptés pour honorer leurs engagements. Parallèlement, le G20 continue son travail pour réduire les inégalités entre les femmes et les hommes dans la participation au marché du travail de 25 % d'ici 2025<sup>35</sup>.

Face aux inégalités économiques croissantes qui nuisent le plus durement aux femmes les plus pauvres, il est pour le moins urgent d'accélérer les avancées. C'est pourquoi nous devons exploiter les opportunités qui nous sont offertes en 2017 pour redynamiser l'autonomisation économique des femmes et promouvoir une économie plus juste. Pour cela, il convient d'identifier les raisons pour lesquelles l'économie ne profite pas aux femmes.

## **Encadré 1 : Engagements internationaux en faveur de l'autonomisation économique des femmes**

Le programme de développement durable à l'horizon 2030 définit des objectifs globaux pour que les États éradiquent la pauvreté et instaurent un développement durable d'ici 2030. L'autonomisation économique des femmes joue un rôle clé et reconnu dans ce cadre pour y parvenir. L'objectif 5 engage les États à parvenir à l'égalité des sexes et à autonomiser toutes les femmes et les filles. Le cadre inclut d'autres cibles pertinentes :

**1.4** : D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété et au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage et aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adéquats, y compris la microfinance.

**5.4** : Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national.

**8.5** : D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.

**8.8** : Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.

**10.4** : Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité.

### **Groupe de haut niveau pour l'autonomisation économique des femmes des Nations unies**

Le Groupe de haut niveau pour l'autonomisation économique des femmes des Nations unies fondé par Ban Ki-moon, alors Secrétaire général des Nations unies, a formulé des recommandations sur la réalisation des engagements pris dans le cadre du programme sur l'autonomisation économique des femmes à l'horizon 2030<sup>36</sup>. Winnie Byanyima, directrice générale d'Oxfam International, est membre de ce groupe aux côtés de leaders de la société civile, du secteur privé et d'institutions gouvernementales et internationales comme les directeurs généraux de la Banque mondiale, du FMI et de ONU Femmes, entre autres.

Ce groupe a élaboré un cadre d'action intégrant sept facteurs favorisant l'autonomisation économique des femmes :

1. Lutter contre les normes défavorables et promouvoir des modèles positifs.
2. Assurer la protection juridique et la réforme des lois et règlements discriminatoires.
3. Reconnaître, réduire et redistribuer le travail et les soins non rémunérés.
4. Développer des outils financiers, immobiliers et numériques.
5. Changer la culture et la pratique des entreprises.
6. Améliorer les pratiques du secteur public en matière d'emploi et d'acquisition.
7. Renforcer la visibilité, la voix collective et la représentation.

En s'appuyant sur le principe « Ne laisser personne pour compte », le groupe recommande de commencer par le cas des femmes vivant dans la pauvreté et des personnes victimes de discrimination et d'exclusion sous plusieurs formes. Cela inclut notamment les femmes dans le secteur informel et dans l'agriculture, ainsi que celles qui ont peu de probabilité de bénéficier d'opportunités économiques sur un pied d'égalité. Le groupe reconnaît également l'importance des politiques macroéconomiques dans la création d'un environnement propice à l'autonomisation économique des femmes.



## 2 UNE ÉCONOMIE QUI NE LAISSE PAS DE PLACE AUX FEMMES

Il est indispensable de faire une place aux femmes dans l'économie pour assurer leur autonomisation économique. Aucun pays ne garantit l'égalité économique entre les femmes et les hommes, et les femmes continuent d'être désavantagées par rapport aux hommes dans quasiment tous les aspects de l'autonomisation économique<sup>37</sup>. Les études ont démontré que les femmes valorisent autant que les hommes la qualité de leur travail, même dans les pays où les inégalités entre les femmes et les hommes sont les plus prononcées<sup>38</sup>. Mais dans le monde, le travail rémunéré présente un déficit de 700 millions femmes pour parvenir à l'égalité<sup>39</sup>, avec des progrès marginaux réalisés pour combler ce fossé depuis 2005<sup>40</sup>.

Dans le monde, les femmes sont généralement moins bien rémunérées que les hommes et se concentrent dans les emplois les plus précaires et les moins bien rémunérés<sup>41</sup>. L'écart salarial moyen entre les femmes et les hommes est de 23 %, les femmes étant rémunérées dans la plupart des pays à hauteur de 70 à 90 % du salaire des hommes<sup>42</sup>. Cet écart salarial est encore plus marqué en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, où les femmes se concentrent dans l'agriculture et le secteur informel caractérisés par de faibles rémunérations et où les femmes continuent de faire l'objet d'inégalités de genre prononcées<sup>43</sup>. L'écart salarial est supérieur lorsque les inégalités entre les femmes et les hommes se recoupent avec d'autres formes d'inégalités sociales et économiques axées par exemple sur l'appartenance ou, le groupe ethnique, l'âge et la classe sociale. En Amérique latine, l'écart salarial est nettement plus élevé pour les femmes autochtones<sup>44</sup>.

Bien que moins prononcés, les écarts salariaux entre les femmes et les hommes persistent également dans les pays à hauts revenus. Au Royaume-Uni par exemple, les femmes sont moins bien rémunérées que les hommes dans 90 % des secteurs<sup>45</sup> et au Canada, l'écart salarial s'est creusé entre 2009 et 2011 pour les femmes travaillant à temps plein<sup>46</sup>. Même en Nouvelle-Zélande, pays de l'OCDE présentant les écarts les plus faibles au monde, les femmes gagnent en moyenne 5 % de moins que les hommes<sup>47</sup>. La maternité est un facteur qui sanctionne les femmes par rapport aux hommes en matière de rémunération. En effet, les femmes qui choisissent d'avoir des enfants font davantage l'objet d'inégalités salariales. En revanche, les hommes qui bénéficient d'un bonus à la paternité perçoivent une rémunération supérieure au salaire moyen des hommes<sup>48</sup>.

Les femmes sont également plus susceptibles de travailler dans le secteur informel, notamment en Asie et en Afrique, où il peut compter jusqu'à 75 % de femmes<sup>49</sup>. Les femmes qui travaillent dans le secteur informel ont moins de chance d'avoir un emploi décent, un contrat de travail, une identité juridique et ont plus de difficultés à s'organiser pour faire respecter les droits du travail. Dans le monde, près de 600 millions de femmes occupent les formes d'emploi les plus précaires, comme travailleuses à domicile ou agricultrices de subsistance<sup>50</sup>. Le travail des femmes dans le secteur informel n'est souvent pas reconnu ni pris en compte dans l'économie, car il ne laisse aucune trace écrite. Comme souligné dans l'Encadré 2, des efforts spécifiques doivent être déployés pour s'assurer que les politiques reconnaissent et soutiennent les droits des femmes dans le secteur informel.

L'agriculture représente toujours une part importante du travail des femmes, notamment dans les régions en développement. En Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, les femmes ont moins de chance que les hommes d'accéder formellement à des terres de qualité ou aux intrants nécessaires pour tirer un revenu de leur production<sup>51</sup>. En Amérique latine, bien que les femmes et les hommes jouissent de droits égaux en matière de propriété foncière dans la plupart des pays, des barrières culturelles et institutionnelles profondément enracinées révèlent que dans la pratique les femmes possèdent moins de propriétés foncières que les hommes et que celles qu'elles possèdent sont de piètre qualité. Les chiffres sont toutefois très variables, les femmes possédant 8 % du total des terres au Guatemala, et jusqu'à 30 % au Pérou<sup>52</sup>. Les femmes s'adonnent également à des tâches agricoles non rémunérées, par exemple en contribuant à l'agriculture de subsistance pour leur famille

et leur communauté. Près d'un quart des femmes du monde entier sont définies par l'OIT comme des travailleuses non rémunérées contribuant à l'entreprise familiale<sup>53</sup>.

En plus de ces inégalités, les femmes effectuent au moins deux fois plus de travail de soin non rémunéré que les hommes, et même parfois 10 fois plus en sus de leur travail rémunéré<sup>54</sup>. Ces tâches incluent la préparation des repas, le ménage, ainsi que la garde d'enfants et des autres membres de la famille, notamment les malades ou les personnes âgées<sup>55</sup>. À cause des stéréotypes de genre qui hissent les hommes au rang de « sources de revenus » et confinent les femmes dans un rôle d'aidants, le travail de soin non rémunéré et les tâches domestiques incombent toujours largement aux femmes, même dans les régions où celles-ci ont de plus en plus tendance à avoir un emploi rémunéré.

Les femmes s'acquittent de manière disproportionnée de ces tâches et disposent donc de moins de temps pour aller à l'école et gagner leur vie. Pour de nombreuses femmes, cette inégalité limite les choix à leur disposition pour dégager un revenu, participer à la vie publique et bénéficier d'un budget pour les loisirs<sup>56</sup>. Dans une étude menée en Amérique latine et aux Caraïbes, plus de la moitié des femmes âgées de 20 à 24 ans ont indiqué ne pas rechercher d'emploi à cause du travail de soin non rémunéré qu'elles assurent<sup>57</sup>.

Du fait des inégalités en matière de travail de soin non rémunéré, les femmes ont en moyenne des journées de travail plus longues que les hommes en cumulant travail non rémunéré et travail rémunéré<sup>58</sup>. Ces inégalités s'accroissent, si bien qu'à l'heure actuelle dans le monde, une jeune femme travaille en moyenne et tout au long de sa vie l'équivalent de quatre années de plus que les hommes, soit un mois de plus chaque année de la vie d'une femme<sup>59</sup>.

Le fait que ce travail soit considéré comme propre aux femmes explique pourquoi il n'est pas valorisé par la société, alors même qu'il contribue au bon fonctionnement de notre économie<sup>60</sup>. Cette forme de travail représenterait chaque année 10 000 milliards de dollars pour l'économie globale<sup>61</sup> soit plus d'un huitième du PIB mondial et plus que le PIB cumulé de l'Inde, du Japon et du Brésil<sup>62</sup>. Lorsque le travail de soin est professionnalisé, il a tendance à être soit précaire, soit faiblement rémunéré. Plus de 80 % des travailleurs domestiques dans le monde sont des femmes (dont de nombreuses migrantes) fortement exposées aux abus et privées de travail décent<sup>63</sup>.

## Étude de cas n° 1 : Les travailleuses domestiques au Kenya font entendre leur voix<sup>64</sup>

Au Kenya, où la fortune nette de l'homme le plus riche du pays dépasse 70 milliards de shillings kényans (700 millions de dollars), quelque 2,2 millions de résidents de Nairobi travaillent dans le secteur informel et vivent dans des bidonvilles et dans des quartiers où ils manquent de tout. Il existe de fortes disparités sur les niveaux d'autonomisation entre les hommes et les femmes, celles-ci faisant face à des obstacles comme une formation limitée, l'absence de possibilités d'emploi et l'exposition aux violences physiques et sexuelles.

Les travailleurs domestiques, qui sont principalement des femmes, sont faiblement rémunérés, ont des sources de revenus précaires et ne connaissent souvent pas leurs droits. Margaret Mumbua vit à Mukuru, un bidonville de Nairobi, avec ses quatre enfants, dont deux sont encore scolarisés. Voilà 18 ans qu'elle est travailleuse domestique.

Margaret explique que son salaire ne suffit pas pour répondre aux besoins fondamentaux de sa famille : « Mon salaire est vraiment faible... la somme que je reçois varie d'un client à l'autre. Parfois je travaille énormément, d'autres fois je n'ai pas de mission. Je gagne 400 [shillings kényans] pour deux journées de 10 heures de travail. Au mieux, je gagne 700 par semaine [environ 8 dollars]. »

Les travailleuses domestiques sont également victimes d'exploitation et de harcèlement sexuel. « Il arrive qu'un homme se présente et dise chercher quelqu'un pour travailler pour lui », poursuit Margaret. « Une fois à l'intérieur de sa maison, il annonce que c'est de lui qu'il faut s'occuper. Direction le lit, où il n'est plus question de laver des vêtements. »

Des politiques et des lois définissent pourtant les droits des travailleurs à un travail décent, mais seulement un quart des travailleurs domestiques en ont connaissance. Margaret est soutenue par Oxfam et ses partenaires afin de s'organiser avec ses consœurs pour sensibiliser et renforcer leurs droits et lutter contre les inégalités économiques dont elles sont victimes.

Elle raconte : « Il est indispensable d'être informée, car si j'avais eu connaissance de mes droits, je n'aurais pas accepté de travailler 10 heures, mais 8. Ce type de travail sera plus apprécié si les réglementations changent. Nombreux sont ceux qui le dénigrent, car nous sommes mal traitées et exploitées. Au Kenya, si ces organisations sont créées et si les employeurs ont conscience de la présence d'une organisation forte, ils cesseront de maltraiter leurs employés car ils pourraient alors être traînés en justice. Si ce travail est considéré sur un pied d'égalité avec les autres formes d'emplois, nous serons traitées comme tous les autres travailleurs. »

Le Kenya n'a pas encore ratifié la convention 189 de l'OIT fixant des normes pour le travail domestique, si bien que pour ces travailleuses, la rémunération et les heures de travail ne sont pas réglementées, et elles ne bénéficient d'aucun avantage comme une indemnisation pour congé maladie. Oxfam exhorte le ministère du Travail à mettre en place une meilleure régulation des droits des travailleurs domestiques.

Les inégalités auxquelles les femmes sont confrontées sur le plan économique sont influencées par divers facteurs qui ont toujours été présents dans tous les modèles économiques : inégalité au regard de la loi et des réglementations et non-prise en compte ou dévalorisation du travail des femmes. Ces deux aspects sont motivés par des normes sociales préjudiciables qui dévalorisent le travail des femmes et limitent leurs choix. Nos modèles économiques exploitent ces normes sociales et ces lois injustes, autant d'écueils que notre théorie économique ne reconnaît pas.

## DES NORMES SOCIALES PRÉJUDICIALES

Les inégalités entre les femmes et les hommes sont alimentées par la discrimination et par des normes sociales préjudiciables. Ces normes s'appuient sur des croyances et des attitudes fortement enracinées qui distinguent les comportements acceptables des comportements inacceptables pour les hommes et les femmes, et qui dévalorisent souvent le statut et le rôle des femmes. Elles entravent la mobilité des femmes en dehors du domicile, justifient les actes de violence dont elles sont victimes et valorisent davantage les rôles traditionnellement assurés par les hommes.

Sur le plan économique, elles limitent les opportunités offertes aux femmes et conditionnent le fait que certaines formes d'emplois conviennent aux hommes ou aux femmes, mais pas aux deux. Les emplois adaptés pour les femmes ont tendance à être moins prestigieux et moins bien rémunérés<sup>65</sup>. Dans les pays développés, par exemple, les femmes dominent le secteur des services, où les salaires plafonnent à environ 70 % du salaire national moyen<sup>66</sup>. D'un autre côté, les hommes sont sur-représentés dans les postes de direction et de cadres supérieurs, où les rémunérations correspondent au double du salaire national moyen<sup>67</sup>. Il arrive également que les normes sociales privent les femmes de la moindre opportunité économique. D'après les recherches menées dans 67 pays en développement, en moyenne un homme sur cinq estime que les femmes doivent se cantonner aux tâches domestiques, même si elles sont qualifiées pour travailler en dehors<sup>68</sup>. Et lorsque les opportunités d'emploi sont rares, près de deux personnes sur cinq dans le monde estiment que les hommes y ont davantage droit que les femmes<sup>69</sup>.

## Étude de cas n° 2 : Normes sociales et travail de soin en Ouganda

Les normes sociales sont à l'origine d'inégalités entre les femmes et les hommes quant à qui incombe le travail de soin non rémunéré. Florence et Zakayo sont des petits agriculteurs qui vivent avec leurs deux enfants dans la sous-région d'Acholi (Ouganda). Les rôles traditionnellement dévolus aux femmes et aux hommes sont très clairs dans la communauté : les tâches ménagères et le travail domestique reviennent aux femmes, tandis que l'autorité est une affaire d'hommes.

Florence était une épouse acholi type, se levant plus tôt que le reste de la famille pour aller chercher de l'eau et du bois de chauffage, faire la toilette des enfants, préparer le petit déjeuner pour tous avant de partir au champ pour s'occuper des cultures familiales. À l'heure du déjeuner, elle revenait à la maison pour préparer à manger, puis retournait au champ jusqu'à la fin de la journée, d'où elle repartait à temps pour préparer le souper avant que Zakayo ne revienne du bar.

Elle raconte : « Lorsque nous nous sommes mariés, je vivais dans la maison de la famille étendue de mon mari. Nous sommes partis à la naissance de mon second enfant. C'était une grande famille d'environ 20 personnes, et j'étais l'une des rares personnes à m'acquitter des tâches ménagères tout en assurant la production. Je quittais le champ pour préparer le déjeuner, puis retournais au travail jusqu'à 18 h 00. On assurait la plupart du travail, la femme de mon beau-frère et moi. On travaillait dur au champ pour nourrir toute la famille. La répartition du travail, ce n'était pas pour nous. » Pour Florence, les longues heures passées à cultiver ou à assurer les tâches ménagères sans être rémunérée ne lui laissaient pas beaucoup de temps à consacrer aux activités génératrices de revenus.

Zakayo se souvient avoir eu recours à la violence lorsqu'il estimait que Florence ne s'était pas montrée à la hauteur de ses attentes : « Je battais ma femme. Par exemple, si elle n'avait pas lavé mes vêtements alors que c'est ce que j'attendais d'elle, je la battais. »

Le projet WE-Care d'Oxfam a été mené dans la communauté pour former et sensibiliser sur l'ampleur et l'inégalité de la répartition du travail de soin aux dépens des femmes. Zakayo a participé à cette formation qui a changé son point de vue sur les tâches domestiques et sur le rôle de sa femme :

« En tant qu'homme, je pensais que ces tâches ne relevaient pas de ma responsabilité. Cet état d'esprit s'appuyait sur le caractère patriarcal de notre société acholi qui octroie aux hommes une autorité absolue sur leur épouse. Je sais maintenant que c'était inapproprié de faire peser un tel fardeau sur les épaules de ma femme sans lui permettre de faire quoi que ce soit d'autre susceptible de profiter à nous tous. »

Zakayo participe aujourd'hui aux travaux agricoles pour subvenir aux besoins de la famille, ainsi qu'aux tâches domestiques. Le couple a fait l'objet de critiques par leurs pairs, parce qu'il agissait à l'encontre des rôles traditionnellement assignés aux hommes et aux femmes. Florence admet elle aussi qu'elle a eu besoin de temps pour s'adapter : « Avant la formation, chaque fois que je voyais Zakayo laver ses vêtements, cela me chagrinait car je pensais qu'il empiétait sur mes attributions. »

Malgré ces obstacles, cette évolution des mentalités a apporté de nombreux avantages à la famille. Et maintenant que Zakayo participe aux travaux agricoles et aux tâches ménagères, le couple a plus de temps à consacrer aux activités génératrices de revenus pour la famille.

# DES INÉGALITÉS AU REGARD DE LA LOI

Bon nombre de ces normes sociales ont été codifiées dans la législation, entraînant un traitement inégal entre les femmes et les hommes. Dans le monde, 155 pays ont au moins une loi restreignant les droits économiques des femmes par rapport aux hommes<sup>70</sup>, dont 18 pays où le mari peut empêcher sa femme de travailler en toute légalité, et 100 pays où les femmes ne sont pas autorisées à occuper les mêmes emplois que les hommes<sup>71</sup>. Des restrictions légales entravent également les droits des femmes dans d'autres aspects de leur vie qui influent directement sur leur participation au marché du travail. Par exemple, 46 pays n'ont aucune loi contre les violences domestiques<sup>72</sup>. Par ailleurs, des progrès doivent être réalisés pour s'assurer que la réglementation soutient les droits des femmes dans les formes d'emploi les plus précaires, par exemple en étendant la couverture sociale et les droits du travail aux personnes ayant des contrats temporaires ou occasionnels<sup>73</sup>.

La construction d'une économie au service des femmes passe par l'abrogation des lois discriminatoires à l'encontre des femmes et par l'assurance que les réglementations autour du droit du travail s'étendent aux femmes dans les formes d'emploi les plus précaires.

## LA THÉORIE ÉCONOMIQUE TRADITIONNELLE IGNORE LE GENRE

Une économie qui laisse une place aux femmes doit se baser sur des politiques qui reconnaissent et cherchent à lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes. Hélas, les normes sociales préjudiciables se traduisent dans la théorie économique et l'élaboration des politiques. La théorie économique traditionnelle a tendance à ignorer le fait que les inégalités entre les femmes et les hommes affectent la façon dont les personnes participent à l'économie et en tirent profit. Elle ignore également massivement l'apport du travail de soin non rémunéré assuré en grande partie par les femmes.

Les économistes féministes ont par exemple souligné que la théorie du choix rationnel, selon laquelle les personnes agissent pour en tirer le meilleur profit pour elles-mêmes, ne reconnaît pas que les personnes choisissent souvent d'agir pour soutenir leur famille plutôt qu'elles-mêmes, et que du fait des normes liées au genre, ce dernier choix concerne davantage les femmes<sup>74</sup>. Par ailleurs, le choix rationnel ne reconnaît pas que les femmes puissent avoir moins de pouvoir décisionnel, par exemple parce qu'elles sont confinées dans les types d'emploi qui leur sont « réservés » ou parce que leur capacité à travailler en dehors du domicile est limitée. L'exclusion du travail domestique et du travail de soin non rémunéré (et d'autres types de travail non rémunéré réalisé majoritairement par des femmes, comme l'agriculture de subsistance) des calculs illustre également combien notre modèle économique est discriminatoire à l'égard des femmes. En posant les mauvaises questions ou en ignorant complètement les femmes, les économistes et les responsables de l'élaboration des politiques ont souvent mis en place des politiques qui ont ancré les inégalités entre les femmes et les hommes au lieu de les résoudre<sup>75</sup>. Outre l'exclusion du travail de soin non rémunéré des mesures du bien-être économique, les effets des décisions prises par les États en matière de dépenses ne sont souvent pas pris en compte. Il n'est donc peut-être pas si surprenant que les sciences économiques soient dominées par des hommes occidentaux et blancs ; une seule femme a reçu le prix Nobel d'économie depuis la création de cette récompense il y a 47 ans<sup>76</sup>. De ce fait, la théorie économique n'a en rien remis en cause et a même de bien des façons légitimé l'exploitation des inégalités dont les femmes sont victimes pour en tirer un avantage économique. Ces dernières décennies, ce processus s'est accéléré du fait de la nature même du modèle économique actuel, qui domine les décisions prises sur le plan économique dans le monde.

### 3 LE TRAVAIL DES FEMMES NE PAIE PAS : COMMENT LE MODÈLE ÉCONOMIQUE ACTUEL AGGRAVE ENCORE LA SITUATION

L'autonomisation économique des femmes requiert la création d'opportunités de travail décent et de qualité pour s'assurer que le travail garantit aux femmes un salaire suffisamment élevé pour s'extirper de la pauvreté et renforcer leur pouvoir décisionnel dans d'autres secteurs de leur vie<sup>77</sup>. Cela requiert également que les États puissent investir dans les services et les infrastructures dont les femmes ont besoin pour tendre vers l'égalité (comme l'éducation et les soins de santé) et soutenir le travail de soin non rémunéré. Ces objectifs sont toutefois sapés par une économie de plus en plus inégale et qui ne laisse pas de place aux femmes. Les inégalités économiques extrêmes sont motivées par des politiques économiques défaillantes qui nuisent à l'égalité entre les femmes et les hommes et à l'autonomisation économique des femmes.

Ces dernières décennies, nous avons vu que les avantages de la croissance économique reviennent de façon disproportionnée aux plus riches, majoritairement des hommes. Cette situation a créé des inégalités économiques extrêmes, si bien que huit hommes possèdent actuellement autant de richesses que la moitié la plus pauvre de la population mondiale (soit 3,6 milliards de personnes)<sup>78</sup>. Les plus pauvres dans l'économie mondiale ont vu leurs niveaux de revenus croître nettement plus lentement que ceux des plus riches. Au cours des 25 dernières années, les revenus des 1 % les plus riches ont plus progressé que le cumul de ceux des 50 % les plus pauvres<sup>79</sup>.

Ces inégalités économiques extrêmes ralentissent les progrès réalisés dans la lutte contre la pauvreté. Si les inégalités ne s'étaient pas aggravées entre 1990 et 2010, 700 millions de personnes supplémentaires, surtout des femmes, ne vivraient plus dans la pauvreté à l'heure actuelle<sup>80</sup>. D'après la Banque mondiale, à moins de redoubler d'efforts pour lutter contre les inégalités, il est clair que les dirigeants du monde entier ne parviendront pas à atteindre leur objectif d'éradiquer la pauvreté extrême d'ici 2030<sup>81</sup>. Les inégalités économiques croissantes ont exacerbé d'autres formes d'inégalités basées par exemple sur le groupe ou l'appartenance ethnique, la caste ou le lieu géographique<sup>82</sup>. Le présent rapport explique comment ces politiques ont considérablement freiné l'autonomisation économique des femmes, pourtant une composante essentielle de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les inégalités économiques et entre les femmes et les hommes ne sont en aucun cas des phénomènes distincts. La majorité des plus riches dans la société continuent d'être des hommes<sup>83</sup>, tandis que les femmes sont plus exposées à vivre dans la pauvreté et dans les groupes à faible revenu, tout en assurant la plus grande partie du travail de soin non rémunéré<sup>84</sup>. Cette situation se vérifie même dans les pays avancés où les femmes et les hommes bénéficient d'un accès égal à l'éducation<sup>85</sup>. Le FMI a également indiqué que les inégalités entre les femmes et les hommes contribuent à accroître les inégalités de revenus, car les femmes ont moins accès aux soins de santé et à l'éducation, et participent au marché du travail pour une rémunération plus faible, abaissant les niveaux de revenus globaux<sup>86</sup>. Cet aspect est confirmé par une recherche qui révèle que les pays qui ont réduit les inégalités entre les femmes et les hommes plus lentement que la moyenne ne sont pas parvenus à réduire les inégalités économiques<sup>87</sup>.

Oxfam a identifié deux forces motrices à l'origine de l'essor des inégalités économiques extrêmes au cours des 30 dernières années : les politiques néolibérales et la confiscation politique<sup>88</sup>. Les politiques néolibérales ont permis la concentration des richesses en haut de la pyramide économique, tandis que la confiscation politique où les plus riches bénéficient d'une influence induite sur l'élaboration des politiques contribue à mettre l'économie non pas au service du plus grand nombre, mais d'une minorité. Les politiques néolibérales s'appuient sur deux caractéristiques :

l'expansion des marchés et l'individualisme. Celles-ci ont engendré une progression des droits, de la mobilité et des libertés pour les entreprises, associée à un recul de l'action collective, de la régulation publique et de l'intervention des États dans l'économie. Une étude récente publiée par le FMI a révélé qu'au lieu de soutenir la croissance, certaines politiques néolibérales exacerbaient les inégalités<sup>89</sup>.

De nombreux aspects du modèle néolibéral ont été critiqués par des économistes féministes<sup>90</sup>. Le présent rapport se concentre sur trois points clés : le rôle du néolibéralisme dans la spirale vers le bas des revenus et de la qualité du travail pour les plus pauvres, dont la majorité sont des femmes ; l'absence de reconnaissance et d'investissement dans le travail de soin non rémunéré ; et les obstacles entravant la voix et le pouvoir décisionnel des femmes. Dans ce contexte, le modèle économique actuel du néolibéralisme complique encore la lutte en faveur de l'autonomisation économique des femmes. Pour autonomiser les femmes, nous avons besoin d'une nouvelle approche de l'économie.

#### **Encadré 2 : Les femmes plus exposées à être laissées pour compte**

Il a été démontré que la croissance économique n'améliore pas automatiquement les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes, et pour que cette avancée se produise, il convient de prendre des mesures spécifiques pour rendre la croissance plus inclusive et pour redistribuer davantage les fruits de la croissance aux femmes<sup>91</sup>. Le programme de développement durable à l'horizon 2030 engage les États à veiller à ne laisser personne pour compte et précise que les objectifs seront atteints uniquement s'ils incluent les groupes les plus vulnérables dans la société<sup>92</sup>.

Il est donc clair que ces objectifs ne seront pas atteints si les personnes impliquées dans les formes d'emploi les plus vulnérables ne font pas l'objet d'un regain d'attention. D'après la conception de l'emploi vulnérable de l'OIT<sup>93</sup>, les rapports mondiaux sur les tendances en matière d'emploi et les recherches menées sur les femmes les plus éloignées du marché du travail, Oxfam a identifié des **critères clés** pour déterminer les groupes de femmes les plus vulnérables et les plus exposées à être laissées pour compte en matière d'autonomisation économique :

- Exposition probable à diverses formes de discrimination (revenu, âge, catégorie sociale, groupe ethnique et caste).
- Accès réduit à la protection sociale (retraite, allocations).
- Faible représentation et participation probable dans les syndicats et dans la communauté.
- Revenus inadéquats (salaire minimum ou moyen).
- Conditions de travail difficiles (par exemple, longues heures de travail, travail éreintant, protection et sécurité insuffisantes, prévalence du harcèlement sexuel) sapant les droits fondamentaux.
- Discrimination dans l'accès à des opportunités d'emploi équitables, par exemple en raison de lois ou d'un statut illégal ou de sans-papiers qui entraîne une discrimination basée sur le genre ou d'autres facteurs.

Lors de l'élaboration des politiques, il convient d'inclure des actions luttant contre ces inégalités et de veiller à l'inclusion économique des femmes travaillant dans les formes d'emploi les plus précaires. Les femmes les plus susceptibles d'intégrer cette catégorie sont les travailleuses agricoles, domestiques, migrantes et celles travaillant dans le secteur informel.

# LE TRAVAIL PRÉCAIRE ET LES FAIBLES SALAIRES DES FEMMES ALIMENTENT LES PROFITS DES AUTRES

Aucun pays n'a réussi à proposer des salaires égaux entre les femmes et les hommes, et lorsqu'un plus grand nombre de femmes a rejoint le marché du travail, elles ont été régulièrement confinées dans des emplois moins bien rémunérés et moins prestigieux que les hommes. Mais depuis les années 1980, les politiques économiques néolibérales ont encore érodé les salaires des travailleurs les moins bien rémunérés, principalement des femmes. Dans les pays en développement, le travail faiblement rémunéré des femmes au bas des nouvelles chaînes d'approvisionnement internationales résultant de la mondialisation alimente les profits des autres sans pour autant contribuer à l'autonomisation économique.

Avec la mondialisation, de nombreuses femmes ont eu accès à de nouvelles opportunités d'emplois, notamment dans les secteurs de la fabrication et des exportations agricoles, par exemple dans les secteurs alimentaire et textile en Asie de l'Est<sup>94</sup>. Si ces nouveaux emplois ont offert de nouvelles opportunités aux femmes, les politiques commerciales et sur le travail ont dégradé la qualité des rôles et du pouvoir des femmes concernées.

Dans ces secteurs, les femmes se concentrent généralement dans les postes les plus précaires et les moins bien rémunérés, par exemple la confection textile, la fabrication de chaussures et la production de petits appareils électroniques<sup>95</sup>. Cela n'a rien d'étonnant, car des stratégies spécifiques sont déployées pour faire entrer les femmes sur le marché du travail de sorte à bénéficier d'une main-d'œuvre bon marché<sup>96</sup>. En Asie de l'Est, il a été démontré que, malgré une croissance économique rapide s'appuyant sur une main-d'œuvre féminine, les écarts salariaux entre les femmes et les hommes restent importants, voire s'intensifient dans certains cas<sup>97</sup>. Pour concurrencer les autres pays en matière d'investissement, les pays ont maintenu des salaires bas dans le secteur des exportations, souvent en entravant l'organisation et les droits du travail pour étouffer la pression croissante concernant les niveaux de salaires.

L'industrie de la confection textile, où 80 % des ouvriers sont des femmes, est l'un des secteurs où les salaires sont excessivement bas et où les violations des droits du travail sont monnaie courante. Au Vietnam, Oxfam a interrogé des femmes travaillant dans les usines de confection textile qui, malgré des journées de travail de 12 heures, peinent à répondre à leurs besoins de base à cause de leurs bas salaires. Tham travaille dans l'usine The Tinh Loi qui confectionne des vêtements pour des marques internationales. Elle est rémunérée moins d'un dollar de l'heure. Lors d'un entretien, elle raconte :

*« Mes heures de travail comme mon salaire sont injustes. Ce que je trouve injuste, c'est que mon salaire a baissé alors que j'effectue le même nombre d'heures... En tant qu'ouvrières, notre influence sur la direction est nulle. En cas de commandes urgentes et de difficultés, les heures supplémentaires et les salaires sont établis par la direction. On ne fait que suivre les décisions. »*

Pourtant, l'industrie de la confection textile génère d'énormes profits pour certaines personnes parmi les plus fortunées au monde. Par exemple, le dividende annuel versé par la société mère de la chaîne de magasins de vêtements Zara à Amancio Ortega (la deuxième plus grande fortune privée au monde) s'élève à environ 1,1 milliard d'euros<sup>98</sup>. Stefan Persson, actionnaire principal de H&M classé au 32<sup>e</sup> rang dans la liste Forbes des personnes les plus riches au monde, a reçu un dividende de 658 millions d'euros l'année dernière<sup>99</sup>. Bien que ces chiffres ne concernent pas directement l'usine où Tham travaille, ils illustrent bien les inégalités criantes caractérisant cette industrie.

Accroître la disponibilité d'emplois décents et augmenter les niveaux de salaires dans les secteurs les moins bien rémunérés pourraient réduire la pauvreté et les inégalités et sont des mesures essentielles pour autonomiser les femmes sur le plan économique. Concentrées dans les emplois faiblement rémunérés, les femmes devraient être les principales bénéficiaires de ces politiques<sup>100</sup>.



Une hausse du salaire minimum peut également réduire les écarts salariaux entre les femmes et les hommes. Les États et les entreprises doivent veiller à étendre ces mesures au secteur informel.

### Étude de cas n° 3 : Salaires minimum pour les ouvrières de la confection textile au Myanmar

Au Myanmar, les recherches menées par Oxfam ont révélé que les ouvriers du textile (dont 90 % sont des femmes) reçoivent des salaires de misère alors qu'ils confectionnent des vêtements sur des chaînes d'approvisionnement rentables<sup>101</sup>.

Swe Swe, ouvrière textile, partage son expérience :

« Le mois dernier, nous avons dû faire des heures supplémentaires jusqu'à l'aurore pendant toute une semaine. Normalement, nous quittons l'usine à 19 h 30, mais la direction nous a fait travailler pendant la nuit jusqu'à 6 h 00 le lendemain. Puis nous avons repris le service normal à 7 h 30. Ce rythme nuit à ma santé. Je n'ai pas envie de travailler de nuit jusqu'au lendemain matin. Il arrive aussi fréquemment que les heures supplémentaires ne soient pas toutes payées. Nous sommes payés l'équivalent de 2 heures supplémentaires, alors que nous effectuons généralement 3,5 heures supplémentaires par jour. Lorsque je travaille de nuit jusqu'au lendemain matin, je suis payée seulement 2 600 kyats (2 dollars). Je n'ose pas évoquer ces anomalies. Parler de ces problèmes ou faire une réclamation est passible de licenciement. Avec cette épée de Damoclès au-dessus de ma tête, je ne me suis jamais plainte. »

Avant septembre 2015, aucun salaire minimum n'était en vigueur et certains travailleurs gagnaient seulement 0,60 dollar par jour comme salaire de base tout en faisant de longues heures supplémentaires forcées. Les travailleurs ont manifesté en masse tout au long de l'année 2012. Après deux ans de négociations avec les syndicats, les employeurs et le gouvernement du Myanmar, un nouveau salaire minimum a été annoncé et est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2015.

Lorsque le gouvernement a augmenté le salaire minimum national en 2016, les revenus de quelque 300 000 travailleurs du secteur ont également augmenté de près de 80 millions de dollars sur une année<sup>102</sup>. Les multinationales qui s'approvisionnent en vêtements au Myanmar ont soutenu la mise en œuvre du salaire minimum.

L'approbation d'une loi n'est toutefois pas synonyme de réussite. Il reste souvent beaucoup à faire pour s'assurer que cette loi se traduise par des améliorations concrètes pour les travailleurs et pour leur famille.

Les salaires de misère octroyés aux femmes ne relèvent pas d'un phénomène propre aux pays en développement. Aux États-Unis, les femmes représentent la majorité de la main-d'œuvre faiblement rémunérée dans tous les États et représentent 57 % des personnes gagnant moins de 15 dollars de l'heure, soit le salaire minimum qui permet selon les militants de s'extirper de la pauvreté<sup>103</sup>. Au Royaume-Uni, les femmes continuent d'être sur-représentées dans les secteurs où les rémunérations sont faibles, comme les soins et l'accueil, où les salaires et la sécurité du travail laissent à désirer<sup>104</sup>.

De nouvelles formes de travail dans des secteurs avec une forte concentration de femmes ont récemment suscité des inquiétudes. La flexibilité accrue du travail (les travailleurs ne se voient plus proposer de contrat ferme sur le long terme avec un salaire garanti, mais des emplois à zéro heure et des petits boulots), fragilise la position des travailleurs et la qualité des emplois. Les recherches ont démontré que la croissance rapide de l'approche à la demande dans le secteur du travail domestique, composé à 80 % de femmes<sup>105</sup>, recourant à des plateformes et à des applications numériques pour gérer la disponibilité des travailleurs, ne permet pas de proposer des opportunités d'emplois décentes<sup>106</sup>. En effet, les emplois créés se caractérisent par leur précarité et par de bas revenus et renforcent la discrimination et le rapport de force déséquilibré entre les travailleurs domestiques et leurs employeurs. Ils ne sont pas non plus couverts par des normes de travail et des mesures de protection sociales établies.

#### Étude de cas n° 4 : Soutien du travail décent au Royaume-Uni pour promouvoir l'autonomisation économique des femmes

Depuis la crise économique, une part grandissante de la croissance de l'emploi au Royaume-Uni concerne des emplois qui remettent en cause les droits et les conditions des travailleurs. Il a été démontré que la précarité de l'emploi était un problème majeur au Royaume-Uni, avec la prévalence d'emplois faiblement rémunérés, une hausse de la pauvreté au travail, ainsi qu'un recours plus fréquent à des contrats de zéro heure et à l'auto-emploi. Ainsi, pour de nombreuses personnes, le marché du travail ne propose pas d'emplois décents.

Une réalité a été occultée lors de l'analyse de ces principales tendances en matière d'emploi et de rémunération : ce sont les travailleuses britanniques qui sont souvent plus désavantagées sur ce marché du travail précaire. De nos jours :

- Les employées constituent actuellement le plus gros groupe de travailleurs victimes de pauvreté au travail (**1,5 million de femmes**, contre 1,4 million d'hommes).
- Les bas salaires concernent davantage les femmes que les hommes, 62 % de tous les travailleurs faiblement rémunérés étant des femmes (soit **3,1 millions de femmes**).
- Plus de la moitié des travailleurs ayant un contrat de zéro heure sont des femmes (**350 000**) qui acceptent généralement ces contrats car ils sont la deuxième meilleure option après un emploi à temps plein.
- L'auto-emploi a également le vent en poupe, si bien qu'à l'heure actuelle 1 femme sur 10 (**250 000**) a adopté cette formule pouvant s'avérer précaire.

Par l'intermédiaire du programme « Future Skills » et d'autres projets britanniques, Oxfam s'attaque directement à la problématique de ce marché du travail britannique discriminant à l'égard des femmes. En partenariat avec le réseau étendu de boutiques Oxfam au Royaume-Uni, les équipes Oxfam proposent des stages de six mois dans une boutique Oxfam.

Les femmes suivent une formation pour développer leurs compétences et travaillent avec un superviseur professionnel pour engranger de la confiance, lever les obstacles et planifier leur développement personnel et professionnel. Les participantes se réunissent une fois par mois pour des ateliers sur des thèmes comme le leadership, l'affirmation de soi, le plan de carrière et les compétences améliorant l'employabilité.

Au cours du projet, les femmes développent leurs compétences sociales et leurs réseaux en interagissant avec le personnel des boutiques, les bénévoles, les clients et les autres participantes. Des réseaux plus solides améliorent la confiance, la résilience et les compétences linguistiques des femmes, tout en renforçant leur sentiment d'appartenance à une communauté. Voici le témoignage d'une participante :

« J'étais sans emploi depuis plus de 5 ans. C'est très long. J'ai des compétences, mais je ne croyais plus en moi. On commence par perdre confiance en soi, et à penser que l'on ne vaut plus grand chose. Et maintenant, un an plus tard, je forme d'autres bénévoles, travaille à la caisse dans la boutique Oxfam, supervise le point de vente, et gère l'inventaire et les clients difficiles. J'adorerais gérer ma propre boutique un jour. Je sais aujourd'hui que j'en suis capable. Grâce à Oxfam, j'ai une meilleure estime de moi et je me sens plus forte et déterminée. Quoi que je décide pour mon avenir, je sais maintenant que j'en suis capable. »

Oxfam travaille directement avec les femmes confrontées aux pires difficultés sur le marché du travail pour faire entendre leur voix, à l'image des demandeuses d'asile et des chômeuses longue durée. Nous remettons en cause les pratiques qui exposent ces femmes à la précarité actuelle du marché du travail tout en défendant un socle de droits plus fort pour tous les travailleurs faiblement rémunérés. Oxfam souhaite que le marché du travail britannique garantisse un travail décent pour tous, avec des emplois qui permettent aux femmes et à leur famille de sortir de la pauvreté.

# LE POUVOIR DES SERVICES PUBLICS DANS LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DE GENRE EST MINÉ PAR LE MODÈLE ÉCONOMIQUE ACTUEL

Pour autonomiser les femmes sur le plan économique, il convient de reconnaître la valeur du travail de soin non rémunéré, d'alléger les corvées et de redistribuer plus équitablement la responsabilité de ce travail avec les hommes et la société au sens large. Une éducation de qualité, l'accès aux soins de santé et la protection sociale sont des bases incontournables pour que les femmes bénéficient d'opportunités égales, et pour que les femmes et les filles les plus pauvres s'extirpent de la pauvreté. L'État peut jouer un rôle central dans la fourniture de ces services et pour permettre aux femmes de changer leur vie. Ces objectifs sont toutefois contraires aux politiques économiques néolibérales qui promeuvent une réduction des dépenses publiques et la privatisation des services.

Comme mentionné plus haut, les modèles économiques traditionnels ignorent la contribution du travail de soin non rémunéré. Ce dernier n'est pas comptabilisé dans le PIB alors qu'il représente chaque année 10 000 milliards de dollars pour l'économie mondiale<sup>107</sup>. Dans les pays à hauts revenus, le droit du travail (congé parental, retraites, etc.) a contribué à l'entrée des femmes sur le marché du travail, bien qu'il reste encore du chemin à parcourir pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes. Mais dans les pays à hauts revenus comme dans les pays en développement, les États n'investissent pas suffisamment dans les services publics. Ils ont en outre réduit les dépenses publiques en période de crise économique.

Comme reconnu par le Groupe de haut niveau du Secrétaire général des Nations unies pour l'autonomisation économique des femmes, les réductions des dépenses publiques, notamment dans la santé, l'éducation, les services sociaux et la protection sociale, sont surtout néfastes pour les femmes<sup>108</sup>. Elles renforcent les inégalités entre les femmes et les hommes en matière d'opportunités et créent une main-d'œuvre féminine bon marché au service de l'économie. Par exemple, d'après une recherche récente réalisée à l'échelle mondiale, quelque 57 millions de travailleurs non rémunérés pourvoient aux besoins de santé négligés par des services de soin inappropriés<sup>109</sup>. Ce sont majoritairement des femmes qui abandonnent leur emploi pour remplir ce rôle.

Des données récentes laissent également présager d'une crise émergente sur la garde d'enfants dans les pays en développement, où au mieux seulement la moitié des enfants âgés de 3 à 5 ans bénéficient d'une éducation préscolaire<sup>110</sup>. Cette carence qui touche en premier lieu les enfants les plus pauvres restreint le temps que les mères pourraient consacrer à d'autres activités et prive les enfants des avantages que la garderie pourraient leur apporter. Les investissements insuffisants réalisés dans des mesures de protection et de prestations sociales (congé maladie, congé de maternité et de paternité, retraite) augmentent également les coûts des soins assurés par les femmes<sup>111</sup>.

De toute évidence, les politiques qui investissent dans le secteur des soins ont des effets positifs sur la croissance économique, l'emploi et l'égalité entre les femmes et les hommes. D'après une recherche menée dans sept pays de l'OCDE, si 2 % du PIB étaient investis dans les services de soin, ici dans les prestations sociales et la garde d'enfants, cela permettrait d'augmenter le taux d'emploi de 2,4 à 6,1 %<sup>112</sup>. Plus généralement, ces politiques redynamiseraient également l'emploi et la croissance économique. Ces investissements pourraient également réduire les inégalités économiques pour de nombreuses femmes assurant un travail de soin, car elles bénéficieraient de services proposés pour un coût plus faible et pourraient donc se consacrer davantage à leur activité rémunérée.

Les investissements effectués dans les infrastructures qui soutiennent en priorité le travail de soin non rémunéré peuvent également se révéler efficaces. Au Pakistan, le rapprochement des sources d'eau des habitations est associé à une réduction du temps consacré par les femmes aux tâches ménagères et à une augmentation de leur taux d'emploi<sup>113</sup>. En Afrique du Sud, l'électrification des zones rurales s'est également accompagnée d'une réduction du temps que les femmes consacrent aux tâches ménagères, augmentant leurs chances de trouver un emploi<sup>114</sup>.

La politique fiscale est un outil essentiel dans la lutte contre les inégalités économiques et les inégalités entre les femmes et les hommes : des politiques fiscales progressives garantissent que des recettes suffisantes sont perçues auprès de ceux qui en ont les moyens pour investir dans des services publics qui améliorent les conditions de chacun, comme les soins de santé, l'approvisionnement en eau ou la garde d'enfants. Selon les recherches d'ONU Femmes, même si de nombreux pays se sont engagés en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, un examen des plans d'action nationaux pour atteindre ces objectifs révèle un déficit de financement atteignant parfois 90 %<sup>115</sup>. La capacité des États à collecter des recettes suffisantes est entravée par des politiques privilégiant les affaires et les investissements par l'intermédiaire d'incitations fiscales (dispenses fiscales, exonérations fiscales et zones franches)<sup>116</sup>. La plupart de ceux qui profitent de ces politiques sont les personnes les plus fortunées, principalement des hommes<sup>117</sup>.

Par ailleurs, pour compenser ces allègements fiscaux, les États appliquent de plus en plus une fiscalité indirecte, comme la TVA sur les biens et les services<sup>118</sup>. La fiscalité indirecte est considérée comme régressive, car les plus pauvres sont soumis au même taux d'imposition que les plus riches. Elle a également tendance à exacerber les inégalités entre les femmes et les hommes, car la plupart des personnes les plus pauvres sont des femmes.

## LE MODÈLE ÉCONOMIQUE ACTUEL ÉTOUFFE LE LEADERSHIP ET LA VOIX DES FEMMES

Pour qu'elles deviennent autonomes sur le plan économique, il convient de laisser aux femmes la latitude de façonner leurs opportunités en fonction de leurs intérêts et d'élaborer des politiques en fonction de leurs priorités. Par conséquent, les femmes ont besoin de participer pleinement et équitablement à tous les échelons de la vie politique, sociale et économique, du foyer jusqu'au niveau national et international. L'élaboration des politiques économiques et gouvernementales doit être juste et rendre des comptes aux citoyens les plus pauvres comme aux citoyens les plus riches.

Les recherches ont démontré que l'organisation et la mobilisation des femmes pouvaient être un levier influant dans la lutte contre les inégalités et la pauvreté et atténuer les discriminations dont les femmes sont victimes. Par exemple, l'existence de mouvements féministes et pour les droits des femmes influents a joué un rôle phare dans les plans d'actions menés par les États pour mettre fin aux violences faites aux femmes et aux filles<sup>119</sup>. Malgré cela, les organisations de défense des droits des femmes accusent un manque chronique de financement et rencontrent des difficultés pour accéder aux types de financement dont elles ont besoin pour construire un avenir durable<sup>120</sup>.

L'organisation des femmes dans la main-d'œuvre a également joué un rôle clé dans l'amélioration des droits économiques et en matière d'autonomisation. Une recherche a démontré l'influence du militantisme des femmes dans le renforcement des droits du travail et l'amélioration des prestations parentales<sup>121</sup>. Une autre étude a révélé que les pays où la couverture des conventions collectives est étendue et où le salaire minimum est supérieur à la moyenne présentent des écarts salariaux réduits entre les femmes et les hommes<sup>122</sup>. Les exemples fournis dans le présent rapport avec les cueilleuses de fraises au Maroc et les travailleuses domestiques au Kenya illustrent les améliorations possibles à condition de s'organiser (voir pages 11 et 22).

Les coopératives gérées par des femmes et les groupes de productrices qui réunissent des femmes indépendantes sont mieux armés pour accéder aux marchés et aux chaînes d'approvisionnement dans le monde. L'organisation en entités collectives permet aux femmes de mettre en commun leurs

talents, leurs compétences et d'autres ressources pour produire des biens et des services de meilleure qualité et en plus grande quantité<sup>123</sup>. Au Rwanda, Oxfam a interrogé Flonira, qui travaille dans une coopérative depuis 2009. Depuis, elle a gagné suffisamment d'argent pour rénover sa maison, exploiter sa propre plantation de tomate en arbre et financer les études de son fils à l'université. Selon elle, la coopérative a changé la perception des femmes dans sa communauté. Elles sont désormais valorisées et respectées pour leur contribution.

Historiquement, ce sont les syndicats qui négocient des améliorations des droits des travailleurs en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, comme des politiques sur le congé parental et les droits des travailleurs à temps partiel. Les femmes restent toutefois souvent concentrées dans des secteurs où il est plus difficile de s'organiser, notamment dans les emplois informels. Par ailleurs, les syndicats officiels n'ont pas toujours privilégié l'égalité entre les femmes et les hommes, sans doute parce que leur leadership est dominé par des hommes. La capacité et les droits des travailleurs à s'organiser collectivement ont également été limités par des politiques et des lois néolibérales qui maintiennent les coûts de la main-d'œuvre à des niveaux bas et optimisent les profits. Le déclin du nombre de travailleurs syndiqués au cours des deux dernières décennies s'est accompagné d'un accroissement des inégalités salariales<sup>124</sup>.

Il est important de soutenir les mouvements ouvriers dirigés par des femmes et de s'assurer que les lois et les réglementations n'empêchent pas l'organisation du travail pour permettre aux femmes de remettre en cause toute condition de travail injuste et de se mobiliser pour soutenir davantage l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'économie.

Les politiques économiques ont souvent négligé la question de l'égalité entre les femmes et les hommes, et de ce fait ont renforcé les inégalités auxquelles les femmes sont confrontées en matière de travail non rémunéré et mal rémunéré. Oxfam a également découvert que la confiscation politique, voyant les plus riches dans la société (comme les grandes entreprises) influencer davantage sur les priorités et les politiques économiques, façonne une économie biaisée pour enrichir encore les plus riches plutôt que de la rendre avantageuse pour tous<sup>125</sup>.

La budgétisation sexospécifique, où les budgets sont analysés et rendus plus transparents sur les priorités et les droits des femmes, s'est révélée être un puissant outil pour inverser cette tendance. Le FMI a découvert que les États qui ont recouru à une forme de budgétisation sexospécifique ont plus de chance d'atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés en matière d'égalité entre les femmes et les hommes<sup>126</sup>. D'après l'expérience d'Oxfam, le fait d'impliquer la société civile dans le processus, plus particulièrement les organisations dirigées par des femmes, peut rendre les budgets plus sensibles aux priorités des femmes. Ce processus peut survenir au niveau local comme à l'échelle nationale ou internationale. Les États, les organisations internationales et la société civile au sens large peuvent jouer un rôle majeur pour accroître les formations et les financements proposés aux organisations de défense des droits des femmes et aux mouvements féministes pour s'engager dans ces processus.

Il est également efficace d'intensifier le leadership politique des femmes. En Inde, une étude a révélé que les conseils locaux dirigés par des femmes gèrent 62 % de projets axés sur l'eau potable de plus que les conseils dominés par des hommes<sup>127</sup>. Une autre étude en Norvège a révélé un lien de cause à effet direct entre la présence de femmes au sein des conseils municipaux et l'amélioration de l'offre en matière de garde d'enfants<sup>128</sup>. Les hommes ont également leur part de responsabilité dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, mais à défaut de lever les obstacles étouffant la voix des femmes dans l'économie, cette dernière continuera de ne pas leur laisser la place qu'elles méritent.

## Étude de cas n° 5 : Les cueilleuses de fraises au Maroc s'organisent pour faire valoir leurs droits

La production de fraises au Maroc a connu une croissance rapide entre 1995 et 2013, offrant à quelque 20 000 femmes l'opportunité de rejoindre pour la première fois la main-d'œuvre. Une recherche menée par Oxfam et ses partenaires en 2009 a toutefois révélé que ces femmes étaient faiblement rémunérées, qu'elles étaient victimes de harcèlement sexuel et rencontraient des problèmes de santé, mais aussi que les normes de sécurité laissaient à désirer. Les femmes travaillaient de longues heures, le repos hebdomadaire était rarement respecté et les heures supplémentaires n'étaient pas rémunérées.

Les travailleuses connaissaient très peu leurs droits, n'osaient pas défier leurs superviseurs (principalement des hommes) car ils contrôlaient leur accès à l'emploi, leurs salaires et le transport.

Voici le témoignage d'une cueilleuse de fraises (interrogée en 2014) : « Quand j'ai commencé, j'ai accepté mon salaire sans poser de question à mon superviseur et sans tenir le compte de mes heures. »

Suite à cette recherche, Oxfam au Maroc et ses partenaires ont mis en œuvre un programme de défense des droits des femmes. Ce programme impliquait de former les femmes à devenir leaders de leur communauté. Elles ont ensuite créé l'association de femmes Al Karama encourageant davantage de femmes à revendiquer leurs droits.

Réalisant que la majeure partie de la production de fraises finissait sur les étals de supermarchés britanniques membres de l'Ethical Trading Initiative (ETI), Oxfam au Maroc s'est associé à Oxfam GB pour évoquer le problème des droits des femmes avec les supermarchés. Cette collaboration a abouti à la création de Better Strawberries Group, qui rassemble de grands supermarchés et des importateurs.

Une analyse des progrès menée en 2014 a révélé une augmentation du nombre de travailleurs affiliés à la sécurité sociale, du nombre de travailleuses sensibilisées à leurs droits, ainsi que du nombre de femmes refusant tout emploi non rémunéré au salaire minimum. D'après un membre d'une ONG partenaire locale, RADEV, « dorénavant lorsque nous nous rendons dans les villages, les femmes viennent à notre rencontre pour voir si leur employeur les rémunère correctement. Les choses ont changé, c'est le moins que l'on puisse dire ! »

Suite à ce programme, les producteurs ont aussi pris conscience de l'importance d'instaurer une relation constructive avec leur main-d'œuvre. Il reste toutefois un long chemin à parcourir pour s'assurer que tous les producteurs respectent les droits des travailleurs et que les détaillants n'exercent pas une trop forte pression sur eux pour sacrifier les conditions de travail sur l'autel de la rentabilité.

Pour inscrire les progrès sur le long terme, les producteurs et le gouvernement marocain doivent consacrer davantage de ressources à la protection des droits des travailleuses dans le secteur agricole. Les acheteurs dans les autres pays européens doivent également agir. Avec cette initiative, les premières étapes ont été franchies sur la route menant vers un commerce équitable pour les fraises marocaines. À l'heure actuelle, pour la plupart des femmes de ce secteur, un salaire décent et un contrat ferme relèvent toutefois toujours de l'utopie.

# 4 CONSTRUIRE UN AVENIR MEILLEUR EN IMAGINANT UNE ÉCONOMIE CENTRÉE SUR L'HUMAIN QUI LAISSE UNE PLACE AUX FEMMES

Ces dernières années, les gouvernements et les responsables de l'élaboration des politiques reconnaissent plus volontiers que la participation des femmes dans l'économie et dans la main-d'œuvre peut s'accompagner d'avantages économiques considérables. Pourtant, les efforts déployés pour s'assurer que les femmes récoltent les fruits de leur travail laissent davantage à désirer. **Si la priorité reste la contribution des femmes à l'économie, tout reste à faire pour que l'économie profite aux femmes.** Les économistes féministes et les organisations de femmes continuent de critiquer les politiques et les modèles économiques dominants, mais la sphère économique, dominée par les hommes, reste sourde à leur message.

Oxfam appelle à la création d'une « économie centrée sur l'humain » au service de tous, et pas seulement d'une minorité, et qui n'opère aucune distinction entre les femmes et les hommes<sup>129</sup>. Une telle économie créerait des sociétés plus justes et garantirait des emplois formels accompagnés de salaires décents, avec un traitement égal entre les femmes et les hommes. Les personnes qui devraient bénéficier le plus de notre économie sont celles vivant dans la pauvreté. Notre économie prospérerait dans les limites de notre planète et transmettrait un monde meilleur et plus durable aux générations futures. Pour créer une économie centrée sur l'humain, il convient de rejeter fondamentalement le modèle économique actuel et de s'accorder à reconstruire notre économie sur des bases nouvelles.

## RECOMMANDATIONS

### 1. Garantir un travail décent, notamment un revenu juste, des contrats fermes et des conditions de travail sûres.

Les États et les entreprises doivent assurer la qualité et la sécurité des opportunités économiques des femmes :

- En évaluant les standards actuels en termes de rémunération et de travail pour s'assurer que les travailleurs domestiques, migrants et opérant dans le secteur informel sont inclus dans toutes les législations actuelles et futures sur les normes du travail.
- En s'attaquant à la discrimination et à la violence sur le lieu de travail par la voie législative, en entamant des poursuites, en menant des campagnes d'information publiques et en demandant des comptes aux acteurs privés.
- En s'engageant à aligner les salaires minimum sur des niveaux décents et en élaborant une feuille de route en concertation avec les travailleurs et les syndicats.
- En menant des efforts concertés pour combler l'écart salarial entre les femmes et les hommes, notamment en garantissant un salaire égal pour un travail égal et en promouvant des opportunités de travail décent pour les femmes.
- En révoquant les lois qui nuisent à l'égalité économique des femmes et en mettant en œuvre des lois et des cadres réglementaires qui soutiennent les droits des femmes.
- En promouvant des attitudes et des normes sociales favorables au travail des femmes et au rééquilibrage du pouvoir au sein des ménages au niveau local, national et international.
- En veillant à ce que les femmes aient l'opportunité d'accéder à des postes mieux rémunérés, et en améliorant l'accès à l'éducation et à la formation pour leur ouvrir la voie vers des carrières bien rémunérées. En promouvant des politiques et des parcours de promotion transparents qui

encouragent les employeurs à recruter et à former des travailleurs peu qualifiés et faiblement rémunérés.

## **2. Reconnaître, réduire et redistribuer le travail de soin non rémunéré.**

- Les États doivent investir dans les infrastructures et les services publics qui réduisent et redistribuent le travail de soin non rémunéré, notamment les soins de santé publique gratuits et universels, les services sociaux, la garde d'enfants, l'eau et l'assainissement et les services d'éducation.
- Les États et les institutions financières internationales doivent inclure le travail de soin non rémunéré dans leurs stratégies de développement économique.
- Les États et les entreprises doivent reconnaître le fait que les femmes supportent une plus grande part du travail de soin non rémunéré et contribuer à réduire cette part en proposant des services de garde d'enfants et d'accompagnement d'adultes dépendants et de seniors, des congés familiaux et médicaux rémunérés, des horaires de travail flexibles et des possibilités de congé parental rémunéré.
- Les États doivent promouvoir la redistribution du travail de soin non rémunéré par l'intermédiaire de politiques encourageant les hommes à faire leur juste part dans ce domaine. Cela passe par l'institution d'horaires de travail flexibles et d'un congé parental pour les deux parents. Les normes sociales en matière de répartition du travail de soin entre les femmes et les hommes doivent être remises en cause, notamment par le biais d'annonces ou de campagnes publiques.
- Les États et les institutions internationales doivent collecter des données plus pertinentes sur la répartition du travail de soin non rémunéré et sur sa contribution dans l'économie en général. Les États doivent optimiser l'environnement fiscal pour favoriser l'autonomisation des femmes par l'intermédiaire de politiques fiscales progressives et sexospécifiques. Ils doivent réprimer l'évasion fiscale des plus fortunés et des riches entreprises, taxer les plus riches et alléger la charge fiscale des plus pauvres et utiliser ces recettes supplémentaires pour investir dans les services publics.

## **3. Soutenir la voix des femmes dans les mouvements de travailleurs et les mouvements féministes, dans les entreprises collectives, ainsi qu'au niveau de la participation politique et du leadership.**

- Les États doivent adopter des approches budgétaires sexospécifiques qui incluent systématiquement les organisations de femmes et la société civile afin d'examiner et d'évaluer de manière exhaustive l'impact des politiques économiques sur les femmes et les filles. Ils doivent soutenir la formation des organisations et des femmes dans ce domaine et améliorer la collecte des données à cet égard.
- Les États, les institutions internationales et la société civile doivent proposer un financement plus important et accessible aux organisations de femmes. Celles-ci pourront ainsi défendre efficacement et de façon cohérente les préoccupations des femmes au niveau de l'État, de la société civile et du monde de l'entreprise.
- Les États doivent s'assurer que des lois sont en place pour protéger les droits des travailleuses à se rassembler et à faire grève, et abroger les lois qui vont à l'encontre de ces droits.
- Tous les acteurs doivent soutenir les coopératives et les entreprises collectives de femmes, notamment en proposant des formations et en les intégrant équitablement dans les chaînes d'approvisionnement.
- Les États et la société civile doivent mettre en œuvre des politiques promouvant le leadership et la participation politique des femmes.

Les États, les entreprises et la société civile doivent reconnaître les dangers auxquels s'exposent les femmes qui défendent leurs droits. Ils doivent définir des mesures efficaces pour s'assurer que les défenseurs des droits des femmes, notamment les syndicalistes, bénéficient d'une protection totale et d'un environnement sûr leur permettant de remplir leurs attributions sans crainte de représailles.



# NOTES

- 1 Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations unies, dans *UN Secretary-General announces first-ever High-Level Panel on Women's Economic Empowerment* – ONU Femmes, 21 janvier 2016, disponible à l'adresse : <http://www.unwomen.org/en/news/stories/2016/1/wee-high-level-panel-launch>, dernière visite le 25 janvier 2017.
- 2 N. Kabeer (2008), *Paid Work, Women's Empowerment and Gender Justice: Critical Pathways of Social Change*, document de travail de Pathways of Women's Empowerment, disponible à l'adresse : <https://assets.publishing.service.gov.uk/media/57a08bc3e5274a27b2000d3d/PathwaysWP3-website.pdf>
- 3 Staszewska (2015), *Close the gap! The cost of inequality in women's work*, ActionAid UK [https://www.actionaid.org.uk/sites/default/files/publications/womens\\_rights\\_on-line\\_version\\_2.1.pdf](https://www.actionaid.org.uk/sites/default/files/publications/womens_rights_on-line_version_2.1.pdf)
- 4 ONU Femmes (2015a), *Rapport de synthèse : la Déclaration et le Programme d'action de Beijing ont 20 ans*, disponible à l'adresse : [http://www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2015/sg%20report\\_synthesis-fr-web.pdf?vs=5412](http://www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2015/sg%20report_synthesis-fr-web.pdf?vs=5412)
- 5 ONU Femmes (2015b), *Progress of the World's Women: Transforming Economies, Realizing Rights*, disponible à l'adresse : [http://progress.unwomen.org/en/2015/pdf/UNW\\_progressreport.pdf](http://progress.unwomen.org/en/2015/pdf/UNW_progressreport.pdf)
- 6 Organisation internationale du travail (2016), *Les femmes au travail, Tendances 2016*, OIT, disponible à l'adresse : [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms\\_483203.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_483203.pdf)
- 7 ONU Femmes (2015a), *Rapport de synthèse : la Déclaration et le Programme d'action de Beijing ont 20 ans*, op. cit. ; Groupe de haut niveau du Secrétaire général des Nations unies pour l'autonomisation économique des femmes (2016), *Leave No One Behind: A Call to Action for Gender Equality and Women's Economic Empowerment*, Nations unies, disponible à l'adresse : <http://www.womenseconomicempowerment.org/reports/>
- 8 Forum économique mondial (2016), *Global Gender Gap report*, dernière visite le 13 décembre 2016 à l'adresse : <http://reports.weforum.org/global-gender-gap-report-2016/progress-over-time/>
- 9 Ibid.
- 10 N. Kabeer et L. Natali (2013), *Gender Equality and Economic Growth: Is there a Win-Win?*, disponible à l'adresse : <http://www.ids.ac.uk/publication/gender-equality-and-economic-growth-is-there-a-win-win>
- 11 D. Hardoon (2017), *Une économie au service des 99% : Il est temps de construire une économie centrée sur l'humain qui profite à tous, et non à quelques privilégiés*, Oxfam, disponible à l'adresse : <https://www.oxfam.org/fr/rapports/une-economie-au-service-des-99>, DOI : <https://doi.org/10.21201/2017.8616>
- 12 A. Hunt et E. Samman (2016), *Women's economic empowerment: navigating enablers and constraints*, ODI, disponible à l'adresse : <https://www.odi.org/publications/10483-womens-economic-empowerment-navigating-enablers-and-constraints>
- 13 Banque mondiale, (2016), *Les Femmes, l'Entreprise et le Droit 2016*, disponible à l'adresse <http://wbl.banquemondiale.org/~media/WBG/WBL/Documents/Reports/2016/Women-Business-and-the-Law-2016.pdf>
- 14 Dividendes annuels de M. Ortega en 2016 : 1 108 millions d'euros. Source : R. Ugalde (9 mars 2016), *Amancio Ortega se lleva 1.108 millones en dividendo y, cada empleado, 479 euros extra*, *El Confidencial*, [http://www.elconfidencial.com/empresas/2016-03-09/amancio-ortega-se-lleva-1-108-millones-endividendo-y-sus-empleados-479-euros-por-bonus\\_1165620/](http://www.elconfidencial.com/empresas/2016-03-09/amancio-ortega-se-lleva-1-108-millones-endividendo-y-sus-empleados-479-euros-por-bonus_1165620/).
- 15 Dividendes annuels de M. Persson : 658 millions d'euros. Il détient en effet 636 849 332 parts de H&M (voir H&M Group *Shareholders: The 20 Largest Shareholders as of January 31, 2017*. <https://about.hm.com/en/investors/shareholders.html>) et le groupe a fixé l'année dernière les dividendes à 9,75 SEK par action (H&M Group *Dividend* <https://about.hm.com/en/investors/dividend.html>).
- 16 G. Ferrant, L. M. Pesando et K. Nowacka (2014), *Unpaid Care Work: The missing link in the analysis of gender gaps in labour outcomes*, OCDE, disponible à l'adresse : [https://www.oecd.org/dev/development-gender/Unpaid\\_care\\_work.pdf](https://www.oecd.org/dev/development-gender/Unpaid_care_work.pdf)
- 17 McKinsey & Company (2015), *The Power of Parity*, disponible à l'adresse <http://www.mckinsey.com/global-themes/employment-and-growth/how-advancing-womens-equality-can-add-12-trillion-to-global-growth>
- 18 Le World Factbook de la CIA a estimé le PIB mondial en 2015 à 75 730 milliards de dollars (au taux de change officiel) (voir <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/xx.html>) ; le PIB annuel de l'Inde à 2 251 milliards de dollars, celui du Japon à 4 730 milliards de dollars et celui du Brésil à 1 770 milliards de dollars en 2015, pour un total de 8 751 milliards de dollars (tous selon le taux de change officiel), dernière visite le 17 février 2017 à l'adresse <https://www.cia.gov/library/Publications/the-world-factbook/rankorder/2001rank.html>
- 19 X. Scheil-Adlung (2016), *Health workforce: a global supply chain approach: new data on the employment effects of health economies in 185 countries*, OIT, disponible à l'adresse : [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_protect/---soc\\_sec/documents/publication/wcms\\_537419.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---soc_sec/documents/publication/wcms_537419.pdf)
- 20 ONU Femmes (2015a), *Rapport de synthèse : la Déclaration et le Programme d'action de Beijing ont 20 ans*, op. cit.

- 21 ONU Femmes, *L'autonomisation économique : quelques faits et chiffres*, op. cit.
- 22 ONU Femmes (2015a), *Rapport de synthèse : la Déclaration et le Programme d'action de Beijing ont 20 ans*, op. cit.
- 23 Forum économique mondial (2016), *Global Gender Gap report 2016*, op. cit.
- 24 Ibid.
- 25 A. Hunt et E. Samman (2016), *Women's economic empowerment: navigating enablers and constraints*, op. cit.
- 26 Pour l'OIT, un travail décent « regroupe l'accès à un travail productif et convenablement rémunéré, la sécurité sur le lieu de travail et la protection sociale pour les familles, de meilleures perspectives de développement personnel et d'insertion sociale, la liberté pour les individus d'exprimer leurs revendications, de s'organiser et de participer aux décisions qui affectent leur vie, et l'égalité des chances et de traitement pour tous, hommes et femmes ». Dernière visite le 18 janvier 2017, définition disponible à l'adresse <http://www.ilo.org/global/topics/decent-work/lang--fr/index.htm>
- 27 K. Staszewska (2015), *Close the gap! The cost of inequality in women's work*, op. cit.
- 28 Banque mondiale (2012), *The Effect of Women's Economic Power in Latin America and the Caribbean*, Washington, DC : Banque mondiale, disponible à l'adresse : <http://documents.banquemondiale.org/curated/fr/731771468010902462/The-effect-of-womens-economic-power-in-Latin-America-and-the-Caribbean>
- 29 H. Hartmann, J. Hayes et J. Clark (2014), *How Equal Pay for Working Women Would Reduce Poverty and Grow the American Economy*, document d'information, IWPR #C411. Washington, DC : Institute for Women's Policy Research, disponible à l'adresse : <http://www.iwpr.org/publications/pubs/how-equal-pay-for-working-women-would-reduce-poverty-and-grow-the-american-economy>
- 30 ONU Femmes, *L'autonomisation économique : quelques faits et chiffres*, op. cit.
- 31 Par exemple en Chine, une hausse du revenu des femmes adultes de 10 % par rapport au revenu moyen du ménage augmente le nombre de filles qui survivent de 1 %, ainsi que le nombre d'années de scolarisation des garçons comme des filles. En Inde, une hausse des revenus des femmes s'accompagne d'une augmentation du nombre d'années de scolarisation de leurs enfants. Banque mondiale (2012), *Rapport sur le développement dans le monde 2012 : Égalité des genres et développement*, disponible à l'adresse : <http://siteresources.worldbank.org/INTWDR2012/Resources/7778105-1299699968583/7786210-1315936222006/Complete-Report.pdf>
- 32 Groupe de haut niveau du Secrétaire général des Nations unies pour l'autonomisation économique des femmes (2016), *Leave No-one Behind*, op. cit.
- 33 ONU Femmes, *L'autonomisation économique : quelques faits et chiffres*, op. cit.
- 34 Voir le Programme des Nations unies pour le développement, objectif 1 : Pas de pauvreté (<http://www.undp.org/content/undp/fr/home/sustainable-development-goals/goal-1-no-poverty/>) et objectif 5 : Égalité entre les sexes (<http://www.undp.org/content/undp/fr/home/sustainable-development-goals/goal-5-gender-equality/>)
- 35 Federal Government of Germany (2017), *The G20 Presidency 2017 at a glance*, dernière visite le 22 janvier 2017 sur le site : [https://www.g20.org/Webs/G20/EN/G20/Agenda/agenda\\_node.html](https://www.g20.org/Webs/G20/EN/G20/Agenda/agenda_node.html)
- 36 Voir <http://www.womenseconomicempowerment.org/mission/> pour plus de détails.
- 37 M. Morton, J. Klugman, H. Lucia et D. Singer (2014), *Gender at Work: a companion to the world development report on jobs*. Banque mondiale, disponible à l'adresse : <http://documents.banquemondiale.org/curated/fr/884131468332686103/Gender-at-work-a-companion-to-the-world-development-report-on-jobs>
- 38 A. Hunt et E. Samman (2016), *Women's economic empowerment: navigating enablers and constraints*, op. cit.
- 39 ONU Femmes (2015a), *Rapport de synthèse : la Déclaration et le Programme d'action de Beijing ont 20 ans*, op. cit. ; Groupe de haut niveau du Secrétaire général des Nations unies pour l'autonomisation économique des femmes (2016), *Leave No One Behind*, op. cit.
- 40 Organisation internationale du Travail (2016), *Les femmes au travail, Tendances 2016*, Genève : OIT, disponible à l'adresse : [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms\\_483203.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_483203.pdf)
- 41 Ibid.
- 42 Nations unies (2015), *The World's Women 2015*, [http://unstats.un.org/unsd/gender/downloads/Ch4\\_Work\\_info.pdf](http://unstats.un.org/unsd/gender/downloads/Ch4_Work_info.pdf)
- 43 Groupe de haut niveau du Secrétaire général des Nations unies pour l'autonomisation économique des femmes (2016), *Leave No-one Behind*, op. cit.
- 44 J. P. Atal, H. Nopo et N. Winder (2009), *New Century, Old Disparities: Gender and Ethnic Wage Gaps in Latin America*, document de travail de la banque interaméricaine de développement n° 109, Washington, DC : Banque interaméricaine de développement

- 45 UK Commission for Employment and Skills (nov. 2015), *Opportunities and outcomes in education and work: Gender effects*, disponible à l'adresse : [https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/477360/UKCES\\_Gender\\_Effects.pdf](https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/477360/UKCES_Gender_Effects.pdf)
- 46 L. Ravon et D. Stefov (2016), *Shortchanged: Make work Paid, Equal and Valued for Women*, Ottawa : Oxfam Canada, disponible à l'adresse : <https://www.oxfam.ca/shortchanged-report>
- 47 Bank of America et Merrill Lynch (2016), *Transforming World Atlas*, disponible à l'adresse : [https://www.bofam.com/content/dam/boamlimages/documents/articles/ID16-305/bofam\\_transforming\\_world\\_atlas\\_2nd\\_edition.pdf](https://www.bofam.com/content/dam/boamlimages/documents/articles/ID16-305/bofam_transforming_world_atlas_2nd_edition.pdf)
- 48 Organisation internationale du travail (2016), *Les femmes au travail, Tendances 2016*, op. cit.
- 49 ONU Femmes (2015b), *Progress of the World's Women: Transforming Economies, Realizing Rights*, disponible à l'adresse : [http://progress.unwomen.org/en/2015/pdf/UNW\\_progressreport.pdf](http://progress.unwomen.org/en/2015/pdf/UNW_progressreport.pdf)
- 50 Organisation internationale du travail (2016), *Les femmes au travail, Tendances 2016*, op. cit.
- 51 Groupe de haut niveau du Secrétaire général des Nations unies pour l'autonomisation économique des femmes (2016), *Leave No-one Behind*, op. cit.
- 52 A. Guereña (2016), *Arrachés à leurs terres : Terres, pouvoir et inégalités en Amérique latine*, Oxfam, disponible à l'adresse : <https://www.oxfam.org/fr/rapports/arraches-leurs-terres-terres-pouvoir-et-inegalites-en-amerique-latine>
- 53 Organisation internationale du travail (2016), *Les femmes au travail, Tendances 2016*, op. cit.
- 54 G. Ferrant, L. M. Pesando et K. Nowacka (2014), *Unpaid Care Work: The missing link in the analysis of gender gaps in labour outcomes*, op. cit.
- 55 Organisation internationale du Travail (2016), *Les femmes au travail : Tendances 2016*, op. cit.
- 56 R. Antonopoulos (2009), *The unpaid care work – paid work connection*, OIT, disponible à l'adresse [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---integration/documents/publication/wcms\\_119142.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---integration/documents/publication/wcms_119142.pdf)
- 57 D. Budlender (2008), *Gender and development programme paper number 4: The Statistical Evidence on Care and Non-Care Work across Six Countries*, Institut de recherche des Nations unies pour le développement social, disponible à l'adresse : [http://www.unrisd.org/80256B3C005BCCF9/\(httpAuxPages\)/F9FEC4EA774573E7C1257560003A96B2/\\$file/BudlenderREV.pdf](http://www.unrisd.org/80256B3C005BCCF9/(httpAuxPages)/F9FEC4EA774573E7C1257560003A96B2/$file/BudlenderREV.pdf) p.5
- 58 Ibid.
- 59 ActionAid International (2016), *Not Ready, Still Waiting: Governments have a long way to go in preparing to address gender inequality and the SDGs*, ActionAid International, disponible à l'adresse : [http://www.actionaid.org/sites/files/actionaid/not\\_ready\\_still\\_waiting.pdf](http://www.actionaid.org/sites/files/actionaid/not_ready_still_waiting.pdf)
- 60 ONU Femmes (2015b), *Progress of the World's Women*, op. cit.
- 61 G. Ferrant, L. M. Pesando et K. Nowacka (2014), *Unpaid Care Work: The missing link in the analysis of gender gaps in labour outcomes*, op. cit.
- 62 CIA World Factbook, op. cit. Voir la note 16.
- 63 ONU Femmes (2015b), *Progress of the World's Women*, op. cit.
- 64 Le projet Wezesha Jamii (pour « autonomisation des communautés » en swahili) d'Oxfam est mené en partenariat avec les organisations nationales SITE Enterprise Promotion, Youth Alive! Kenya et National Organization for Peer Educators (NOPE) dans cinq quartiers informels des environs de Nairobi : Mukuru, Kibera, Korogocho, Mathare et Kawangware. Mené sur quatre ans, ce projet financé par l'UE vise à atteindre 30 000 femmes travaillant dans l'économie informelle (10 000 travailleuses domestiques et 20 000 petites commerçantes).
- 65 Groupe de haut niveau du Secrétaire général des Nations unies pour l'autonomisation économique des femmes (2016), *Leave No-one Behind*, op. cit.
- 66 Ibid.
- 67 Ibid.
- 68 A. Hunt et E. Samman (2016), *Women's economic empowerment*, op. cit.
- 69 Groupe de haut niveau du Secrétaire général des Nations unies pour l'autonomisation économique des femmes (2016), *Leave No-one Behind*, op. cit.
- 70 Banque mondiale (2016), *Les Femmes, l'Entreprise et le Droit*, op. cit.
- 71 Ibid.
- 72 Ibid.
- 73 Groupe de haut niveau du Secrétaire général des Nations unies pour l'autonomisation économique des femmes (2016), *Leave No-one Behind*, op. cit.
- 74 Voir par exemple K. Marcal (2015), *Who cooked Adam Smith's Dinner? A Story about Women and Economics*, Portobello Books, Londres

- 75 D. Elson (2002), *Macroeconomics and Macroeconomic Policy from a Gender Perspective*, Public Hearing of Study Commission *Globalisation of the World Economy-Challenges and Responses*, Deutscher Bundestag, disponible à l'adresse : <http://www.cepal.org/mujer/curso/elson3.pdf>
- 76 Elinor Orstrom a reçu le prix Nobel d'économie en 2009. Pour la liste complète, voir : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Prix\\_de\\_la\\_Banque\\_de\\_Su%C3%A8de\\_en\\_sciences\\_%C3%A9conomiques\\_en\\_m%C3%A9moire\\_d'Alfred\\_Nobel](https://fr.wikipedia.org/wiki/Prix_de_la_Banque_de_Su%C3%A8de_en_sciences_%C3%A9conomiques_en_m%C3%A9moire_d'Alfred_Nobel)
- 77 N. Kabeer (2008), *Paid Work, Women's Empowerment and Gender Justice: Critical Pathways of Social Change*, document de travail de Pathways of Women's Empowerment, disponible à l'adresse : <https://assets.publishing.service.gov.uk/media/57a08bc3e5274a27b2000d3d/PathwaysWP3-website.pdf>
- 78 D. Hardoon (2017), *Une économie au service des 99% : Il est temps de construire une économie centrée sur l'humain qui profite à tous, et non à quelques privilégiés*, op. cit.
- 79 D. Hardoon, S. Ayele et R. Fuentes-Nieva (2016), *Une économie au service des 1 % : Ou comment le pouvoir et les privilèges dans l'économie exacerbent les inégalités extrêmes et comment y mettre un terme*, Oxfam, disponible à l'adresse : <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/an-economy-for-the-1-how-privilege-and-power-in-the-economy-drive-extreme-inequ-592643>
- 80 D. Hardoon et J. Slater (2015), *Inequality and the end to extreme poverty*, Oxford : Oxfam, disponible à l'adresse : <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/inequality-and-the-end-of-extreme-poverty-577506>
- 81 Banque mondiale (2016), *Poverty and Shared Prosperity 2016: Taking on Inequality*, Washington, DC : Banque mondiale, DOI : 10.1596/978-1-4648-0958-3. <http://www.worldbank.org/en/publication/poverty-and-shared-prosperity>
- 82 Human Development and Capability Association (2014), *Group Inequality and Intersectionality*, E. Samman et J. M. Roche (eds), disponible à l'adresse : <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9173.pdf>
- 83 A. B. Atkinson, A. Casarico et S. Voitchovsky (2016), *Top incomes and the gender divide*, LSE Inequalities Institute, disponible à l'adresse : <http://www.lse.ac.uk/InternationalInequalities/pdf/III-Working-Paper-5---Atkinson.pdf>
- 84 OCDE stat Employment: *Temps consacré au travail non rémunéré, rémunéré et total, par sexe*, disponible à l'adresse : <http://stats.oecd.org/index.aspx?lang=fr&SubSessionId=aaeaaee4-fbfc-4638-a417-c2c73f1291d6&themetreeid=21>
- 85 A. B. Atkinson, A. Casarico et S. Voitchovsky (2016), *Top incomes and the gender divide*, op. cit.
- 86 C. Gonzales et al. (2015), *Catalyst for Change: Empowering Women and Tackling Income Inequality*, FMI, disponible à l'adresse : <http://www.imf.org/external/pubs/ft/sdn/2015/sdn1520.pdf>
- 87 D. Ukhova (2015), *Gender inequality and inter-household economic inequality in emerging economies: exploring the relationship*, *Gender & Development*, 23:2, 241–259, DOI : 10.1080/13552074.2015.1055082
- 88 D. Hardoon, S. Ayele et R. Fuentes-Nieva (2016), *Une économie au service des 1 % : Ou comment le pouvoir et les privilèges dans l'économie exacerbent les inégalités extrêmes et comment y mettre un terme*, op. cit.
- 89 J. D. Ostry, P. Loungani, D. Furceri (2016), *Neoliberalism: Oversold? Finance & development*, juin 2016, Vol. 53, No. 2, disponible à l'adresse : <http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2016/06/ostry.htm>
- 90 Voir par exemple, L. Benería (1995), *Toward a Greater Integration of Gender in Economics*, *World Development* 23 (11): 1839–50 ; N. Çagatay (1998), *Engendering Macroeconomics and Macroeconomic Policies*, UNDP Working Paper No. 6, New York : Programme des Nations unies pour le développement ; D. Elson (1991c), *Male Bias in Macroeconomics: The Case of Structural Adjustment*, in *Male Bias in the Development Process*, ed. D. Elson, Manchester : Manchester University Press.
- 91 N. Kabeer et L. Natali (2013), *Gender Equality and Economic Growth: Is there a Win-Win?* op. cit.
- 92 Voir : Programme des Nations unies pour le développement, *Objectifs de développement durable*. <http://www.undp.org/content/undp/fr/home/sustainable-development-goals/>
- 93 OIT (2015), *Emploi et questions sociales dans le monde : Tendances 2016*, Organisation internationale du travail – Genève : OIT, 2015, disponible à l'adresse : [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms\\_443504.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_443504.pdf)
- 94 Banque mondiale (2012), *Toward Gender Equality in East Asia and the Pacific: A Companion to the World Development Report – Conference Edition*, Washington, DC: Banque mondiale. Licence : Creative Commons Attribution CC BY 3.0, disponible à l'adresse : <http://siteresources.worldbank.org/EASTASIAPACIFICEXT/Resources/226300-1339798342386/eap-gender-full-conference.pdf>
- 95 Voir par exemple J. Pillinger (2012), *Gender equality and global solidarity: Decent work and the Millennium Development Goals*, Irish Congress of Trade Unions/Irish Aid, Dublin, disponible à l'adresse : [http://www.ictu.ie/download/pdf/gender\\_report\\_final.pdf](http://www.ictu.ie/download/pdf/gender_report_final.pdf)
- 96 Voir par exemple R. Blecker et S. Seguino (2002), *Macroeconomic effects of reducing gender wage inequality in an export-oriented, semi-industrialized economy*, *Review of Development Economics* 6.1: 103-1, DOI : <https://doi.org/10.1111/1467-9361.00144>

- 97 Seguino (1997b), *Export-led Growth and the Persistence of Gender Inequality in the NICs*, dans J. Rives et M. Yousefi (eds.) *Economic Dimensions of Gender Inequality: A Global Perspective*, Westport, CT : Greenwood Press
- 98 Dividendes annuels de M. Ortega en 2016 : 1 108 millions d'euros. Source : R. Ugalde (9 mars 2016), *Amancio Ortega se lleva 1.108 millones en dividendo y, cada empleado, 479 euros extra*, *El Confidencial*, [http://www.elconfidencial.com/empresas/2016-03-09/amancio-ortega-se-lleva-1-108-millones-endividendo-y-sus-empleados-479-euros-por-bonus\\_1165620/](http://www.elconfidencial.com/empresas/2016-03-09/amancio-ortega-se-lleva-1-108-millones-endividendo-y-sus-empleados-479-euros-por-bonus_1165620/).
- 99 Dividendes annuels de M. Persson : 658 millions d'euros. Il détient en effet 636 849 332 parts de H&M (voir H&M Group *Shareholders: The 20 Largest Shareholders as of January 31, 2017*. <https://about.hm.com/en/investors/shareholders.html>) et le groupe a fixé l'année dernière les dividendes à 9,75 SEK par action (H&M Group *Dividend* <https://about.hm.com/en/investors/dividend.html>).
- 100 ONU Femmes (2015), *Progress of the World's Women: Transforming economies, realizing rights*, op. cit.
- 101 D. Gardner et J. Burnley (2015), *Made in Myanmar: Entrenched poverty or decent jobs for garment workers?* Oxfam, <https://www.oxfam.org/fr/node/7238>
- 102 Calculs par Ergon Associates. <http://www.ergonassociates.net/>
- 103 H. Hartmann, J. Hayes et J. Clark (2014), *How Equal Pay for Working Women Would Reduce Poverty and Grow the American Economy*, op. cit.
- 104 A. Tinson et H. Aldridge (octobre 2016), *Women, work and wages in the UK*, *New Policy Institute*, disponible à l'adresse : <http://npi.org.uk/publications/work-and-pay/women-work-and-wages-uk/>
- 105 G. Ryder (16 juin 2016), *Qui prend soin de nos travailleurs domestiques ?* Organisation internationale du travail, disponible à l'adresse : [http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS\\_490986/lang--fr/index.htm](http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_490986/lang--fr/index.htm), dernière visite le 25 janvier 2017
- 106 A. Hunt et F. Machingura (2016), *A good gig? The rise of on-demand domestic work*, *Overseas Development Institute*, disponible à l'adresse : <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/resource-documents/11155.pdf>
- 107 McKinsey & Company (2015), *The Power of Parity*, op. cit.
- 108 Groupe de haut niveau du Secrétaire général des Nations unies pour l'autonomisation économique des femmes (2016), *Leave No-one Behind*, op. cit.
- 109 X. Scheil-Adlung (2016), *Health workforce: a global supply chain approach: new data on the employment effects of health economies in 185 countries*, OIT, disponible à l'adresse : [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_protect/---soc\\_sec/documents/publication/wcms\\_537419.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---soc_sec/documents/publication/wcms_537419.pdf)
- 110 E. Samaan et al. (2016), *Women's work: mothers, children and the global childcare crisis*, *Overseas Development Institute*, disponible à l'adresse : <https://www.odi.org/publications/10349-women-s-work-mothers-children-and-global-childcare-crisis>
- 111 Ibid.
- 112 J. De Henau et al. (2016), *Investing in the Care Economy: A gender analysis of employment stimulus in seven OECD countries*, rapport du Women's Budget Group (Royaume-Uni) pour la Confédération syndicale internationale, Bruxelles.
- 113 N. Ilahi et F. Grimard (2000), *Public Infrastructure and Private Costs: Water Supply and Time Allocation of Women in Rural Pakistan*, *Economic Development and Cultural Change* Vol. 49, No. 1 (octobre 2000), pp. 45–75, disponible à l'adresse : [http://www.jstor.org/stable/10.1086/452490?seq=1#page\\_scan\\_tab\\_contents](http://www.jstor.org/stable/10.1086/452490?seq=1#page_scan_tab_contents), DOI : <https://doi.org/10.1086/452490>
- 114 T. Dinkelman (2011), *The Effects of Rural Electrification on Employment: New Evidence from South Africa*, *American Economic Review*, Vol. 101, No. 7, décembre 2011, disponible à l'adresse : <https://www.aeaweb.org/articles?id=10.1257/aer.101.7.3078>, DOI : <https://doi.org/10.1257/aer.101.7.3078>
- 115 ONU Femmes, *Faits et chiffres : Conflits*, dernière visite le 28 mars 2016 à l'adresse : <http://www.unwomen.org/fr/what-we-do/humanitarian-action/facts-and-figures>
- 116 E. Seery et A. Caistor Arendar (2014), *À égalité ! : Il est temps de mettre fin aux inégalités extrêmes*, Oxfam, disponible à l'adresse : [https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file\\_attachments/cr-even-it-up-extreme-inequality-291014-fr.pdf](https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/cr-even-it-up-extreme-inequality-291014-fr.pdf)
- 117 K. Donald et R. Moussié, (2016), *Redistributing Unpaid Care Work – Why Tax Matters for Women's Rights*, *Institute of Development Studies*, disponible à l'adresse : <http://www.ids.ac.uk/publication/redistributing-unpaid-care-work-why-tax-matters-for-women-s-rights>
- 118 C. Capraro (2014), *Taxing men and women: why gender is crucial for a fair tax system*. Londres : Christian Aid, disponible à l'adresse : <http://www.christianaid.org.uk/resources/policy/tax.aspx>
- 119 S. L. Weldon et M. Htun (2013), *Feminist mobilisation and progressive policy change: why governments take action to combat violence against women*, *Gender and Development*, volume 21, DOI : <https://doi.org/10.1080/13552074.2013.802158>
- 120 A. Arutyunova et C. Clark (2013), *Watering the Leaves, Starving the Roots*, AWID, disponible à l'adresse : <https://www.awid.org/publications/watering-leaves-starving-roots>

- 121 M. Htun et S. L. Weldon (2014), *Progressive Policy Change on Women's Economic and Social Rights*, disponible à l'adresse : <https://malahtun.files.wordpress.com/2015/03/2014-htun-weldon-un-paper.pdf>
- 122 J. Rubery et D. Grimshaw (2009), *Gender and the Minimum Wage*. Rapport préparé dans le cadre de la conférence de l'OIT sur la régulation pour le travail décent, juillet 2009, Genève. <https://www.ilo.org/legacy/english/protection/travail/pdf/rdwpaper33a.pdf>
- 123 Groupe de haut niveau du Secrétaire général des Nations unies pour l'autonomisation économique des femmes (2016), *Leave No-one Behind*, op. cit.
- 124 OCDE (2014), *Women, Government and Policy Making in OECD Countries: Fostering Diversity for Inclusive Growth*. <http://www.oecd.org/gov/women-government-and-policy-making.htm>, OCDE.
- 125 R. Fuentes-Nieva, N. Galasso (2014), *En finir avec les inégalités extrêmes : Confiscation politique et inégalités économiques*, Oxfam, disponible à l'adresse : <https://www.oxfam.org/fr/rapports/en-finir-avec-les-inegalites-extremes>
- 126 J. G. Stotsk (2016), *Gender Budgeting: Fiscal Context and Current Outcomes*, document de travail du FMI, disponible à l'adresse : <https://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2016/wp16149.pdf>
- 127 R. Chattopadhyay et E. Duflo (2004), *Women as Policy Makers: Evidence from a Randomized Policy Experiment in India*, *Econometrica* 72(5), pp. 1409–1443, DOI : <https://doi.org/10.1111/j.1468-0262.2004.00539.x>
- 128 K. A. Bratton et L.P. Ray (2002), *Descriptive Representation: Policy Outcomes and Municipal Day-Care Coverage in Norway*, *American Journal of Political Science*, 46(2), pp. 428–437. Les exemples cités dans les notes 125 et 126 apparaissent initialement sous la forme F. Rhodes (2016), *Les femmes et les 1 % : Une réponse commune aux inégalités entre les femmes et les hommes et aux inégalités économiques extrêmes*, Oxfam. <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/women-and-the-1-how-extreme-economic-inequality-and-gender-inequality-must-be-t-604855>
- 129 D. Hardoon (2017), *Une économie au service des 99% : Il est temps de construire une économie centrée sur l'humain qui profite à tous, et non à quelques privilégiés*, op. cit.



© Oxfam International, mars 2017

Ce document a été rédigé par Francesca Rhodes, avec le soutien de Rowan Harvey de d'Anam Parvez. Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :  
[advocacy@oxfaminternational.org](mailto:advocacy@oxfaminternational.org)

Ce document est soumis aux droits d'auteur, mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : [policyandpractice@oxfam.org.uk](mailto:policyandpractice@oxfam.org.uk).

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Traduit de l'anglais par eXcelingua (Jérôme Richard et Pierre Le Grand), et relu par François Kergoat.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-0-85598-905-7 en mars 2017.

Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

## OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 20 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans plus de 90 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter [www.oxfam.org](http://www.oxfam.org)

Oxfam Amérique ( <a href="http://www.oxfamamerica.org">www.oxfamamerica.org</a> )	Oxfam Japon ( <a href="http://www.oxfam.jp">www.oxfam.jp</a> )
Oxfam Australie ( <a href="http://www.oxfam.org.au">www.oxfam.org.au</a> )	Oxfam Mexique ( <a href="http://www.oxfammexico.org">www.oxfammexico.org</a> )
Oxfam-en-Belgique ( <a href="http://www.oxfamsol.be">www.oxfamsol.be</a> )	Oxfam Nouvelle Zélande ( <a href="http://www.oxfam.org.nz">www.oxfam.org.nz</a> )
Oxfam Canada ( <a href="http://www.oxfam.ca">www.oxfam.ca</a> )	Oxfam Novib (Pays-Bas) ( <a href="http://www.oxfamnovib.n">www.oxfamnovib.n</a> )
Oxfam France ( <a href="http://www.oxfamfrance.org">www.oxfamfrance.org</a> )	Oxfam Québec ( <a href="http://www.oxfam.qc.ca">www.oxfam.qc.ca</a> )
Oxfam Allemagne ( <a href="http://www.oxfam.de">www.oxfam.de</a> )	Oxfam Afrique du Sud
Oxfam Grande-Bretagne ( <a href="http://www.oxfam.org.uk">www.oxfam.org.uk</a> )	Membre observateur :
Oxfam Hong Kong ( <a href="http://www.oxfam.org.hk">www.oxfam.org.hk</a> )	Oxfam Brésil ( <a href="http://www.oxfam.org.br">www.oxfam.org.br</a> )
Oxfam IBIS (Denmark) ( <a href="http://www.ibis-global.org">www.ibis-global.org</a> )	
Oxfam Inde ( <a href="http://www.oxfamindia.org">www.oxfamindia.org</a> )	
Oxfam Intermón (Espagne) ( <a href="http://www.intermonoxfam.org">www.intermonoxfam.org</a> )	
Oxfam Irlande ( <a href="http://www.oxfamireland.org">www.oxfamireland.org</a> )	
Oxfam Italie ( <a href="http://www.oxfamitalia.org">www.oxfamitalia.org</a> )	